



# RAPPORT D'ACTIVITE 2023

**ACC&SS**  
**FNAK**

Un think tank pour favoriser  
la mobilité des chercheurs  
internationaux vers la  
France

avec le soutien de :



---

## Rapport annuel de la FnAK

**acc&ss** fnak



23 rue du Loess | Campus du CNRS | 67037 Strasbourg cedex  
T 03 88 10 73 29 | [access@fnak.fr](mailto:access@fnak.fr)

Iconographie : Copyright ©FnAK, ©Claudine de Azevedo, ©Antony Mauvais, ©Simon Kleiss, ©Valentin Buck, ©Juan Sorroche, ©Eurostat, ©Ministère de l'Intérieur, ©INSEE, ©Nature, © Roberto Serra/Iguana Press/Getty, © Artur Widak/NurPhoto via Getty

Cité internationale universitaire de Paris | Fondation nationale reconnue d'utilité publique par le décret du 6 juin 1925

**fnak.fr**

## Les partenaires de la FnAK

### Appuis et mécènes



**MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**MINISTÈRE  
DE L'EUROPE  
ET DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



### Partenaire institutionnel



---

## Sommaire

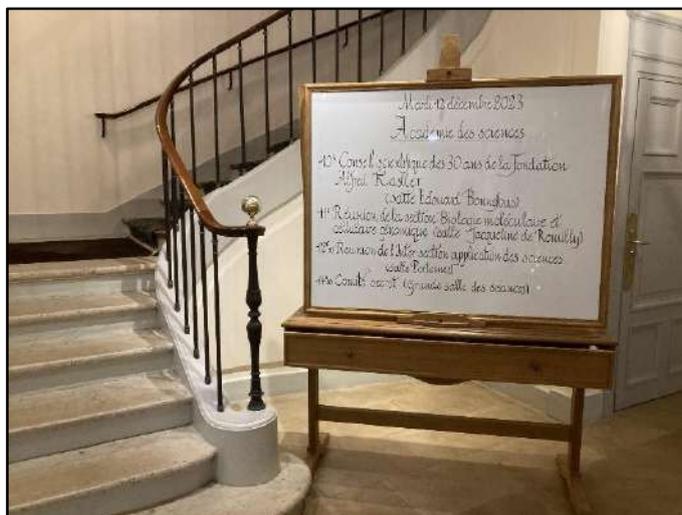
<b>PRÉAMBULE .....</b>	<b>5</b>
<b>AU SERVICE DE LA RECHERCHE DEPUIS 30 ANS .....</b>	<b>6</b>
<b>I. CHERCHEURS EN MOBILITÉ – STATISTIQUES OFFICIELLES 2022 (PAYS TIERS).....</b>	<b>8</b>
A. MINISTERE DE L’INTERIEUR - ADMISSION AU SEJOUR DES RESSORTISSANTS DE PAYS TIERS.....	8
B. COMMISSION EUROPEENNE - PREMIERES DELIVRANCES DE TITRES DE SEJOUR POUR LES CHERCHEURS .....	10
<b>II. ACCOMPAGNEMENT DU RÉSEAU EURAXESS FRANÇAIS PAR LA FNAK.....</b>	<b>11</b>
A. EXPERTISE ET VEILLE JURIDIQUE.....	11
B. DEVELOPPEMENT D’ALFRED®.....	14
C. OBSERVATOIRE DE LA MOBILITE DES CHERCHEURS .....	16
D. FONCTIONNEMENT DU RESEAU EURAXESS.....	18
E. MISE A DISPOSITION D’OFFRES NEGOCIEES .....	20
E. CONSEIL SCIENTIFIQUE .....	21
<b>III. RÔLE DE LA FNAK DANS L’ACCOMPAGNEMENT DES CHERCHEURS INTERNATIONAUX.....</b>	<b>22</b>
A. DONNEES EURAXESS FRANCE SUR LES CHERCHEURS .....	23
B. DONNEES SUR L’ACCOMPAGNEMENT D’EURAXESS.....	38
C. OUTILS DE COMMUNICATION FNAK MIS A DISPOSITION DU RESEAU EURAXESS FRANÇAIS .....	42

## Préambule

Mardi 12 décembre 2023, la Fondation nationale Alfred Kastler (FnAK) a célébré ses 30 ans d'activité au Palais de l'Institut. Aujourd'hui rattachée à la Cité internationale universitaire de Paris (CiuP), la FnAK fut en effet créée par l'Académie des Sciences et leurs relations sont encore très étroites.

À l'issue d'une 7<sup>ème</sup> réunion de son conseil scientifique, trois allocutions ont précédé un cocktail anniversaire et une visite de ce « Parlement du monde savant » :

- Olivier BECHT, Ministre délégué chargé du Commerce extérieur, de l'Attractivité et des Français de l'étranger (enregistrement) ;
- Édouard BRÉZIN, Membre de l'Académie des sciences, Président du conseil scientifique de la Fondation Kastler ;
- Catherine MÉNÉZO-MÉREUR, Déléguée générale par intérim de la Cité internationale universitaire de Paris.



La FnAK est ainsi confortée à poursuivre la stratégie chercheurs alumni qu'elle développe sur le modèle de la Fondation allemande Alexander von Humboldt. À la différence des étudiants alumni, dont le supposé sentiment d'appartenance à l'établissement est lié à la délivrance d'un diplôme et à un certain affect envers lui, les chercheurs alumni sont guidés par leur carrière et par la capacité de leurs établissements hôtes à favoriser leur évolution professionnelle.

L'expérience de l'Allemagne et des États-Unis dans le réseautage indispensable à une telle stratégie respecte la règle de gestion des 5i, dans cet ordre : identifier, informer, intéresser, impliquer, et investir ;

- pour identifier il faut une base de données, c'est pourquoi la Fondation Kastler a créé ALFRED®<sup>1</sup> ;
- les informer est indispensable, au moyen d'un magazine *old school* ou d'une infolettre, en veillant à cibler des infos pertinentes, sous peine de sérieuses déconvenues !
- les intéresser : *University day, science market, job dating, parent & child, mentoring, etc.* ;
- les impliquer : *boards, faculté* ; les honorer, les mettre en valeur, créer des groupes alumni, etc. ;
- enfin investir : la seule façon d'avoir un ami est de le récompenser, c'est le meilleur moyen pour qu'il vous rende la pareille !

Sous l'impulsion de la FnAK et du réseau EURAXESS, les conditions d'accueil et d'accompagnement des chercheurs internationaux en France se sont notoirement améliorées.

Notre capacité à rester en contact après leur séjour sur notre sol dépend à présent de notre capacité à valoriser les outils de mise en relation développés par la FnAK et le réseau EURAXESS, notamment pour les nombreux chercheurs internationaux appelés à poursuivre leur carrière en dehors du secteur académique.

Merci à l'État et aux Collectivités territoriales du Grand-Est qui appuient la Fondation Kastler depuis sa création, financièrement et stratégiquement !



<sup>1</sup> [ALFRED® : Alumni and Foreign Researchers Directory](#)

## Au service des chercheurs internationaux depuis 30 ans

Quelques jalons illustrent le rôle de la Fondation Kastler (FnAK) dans la professionnalisation de l'accueil des chercheurs internationaux en France.

Pour Guy Ourisson l'objectif était simple. Améliorer nos relations avec les chercheurs internationaux après leur séjour exigeait de hisser la France aux niveaux d'hospitalité et de rayonnement académique atteints en Allemagne sous l'impulsion de la Fondation Alexander von Humboldt (AvH Stiftung) ou aux États-Unis grâce à l'association américaine pour l'avancement des sciences (AAAS).

La FnAK devait ainsi réaliser en Alsace un travail préparatoire de 2 ans qu'elle généraliserait ensuite au territoire national. Deux ministères (MESR, MEAE) et trois collectivités territoriales alsaciennes (Région Grand-Est, Collectivité européenne d'Alsace, Eurométropole de Strasbourg) lui en ont donné les moyens.

Ce travail est passé par l'échelon européen, d'abord en créant un réseau d'accueil professionnel (1993-2014) puis en édifiant un réseau d'influence académique mondial (depuis 2015).

Depuis 1994, le réseau français impulsé depuis Strasbourg (50 centres aujourd'hui) résulte d'un tour de France des campus de recherche. Il est complété par la création des associations Science accueil sur le plateau de Saclay (1998) et chercheurs étrangers à Nantes (2001). En 2002, la FnAK intègre la fondation nationale Cité internationale universitaire de Paris où elle crée le bureau d'accueil des chercheurs internationaux.

Entre 2001 et 2007, le réseau européen EURAXESS (500 centres) s'organise via l'expertise assurée auprès de la Commission européenne, en coordination avec les ministères de la recherche de 32 états. Le réseau français est fondé en 2005.

### Améliorer l'accueil des chercheurs

Depuis 1996 sont organisées de la veille et de l'expertise juridique utiles à l'amélioration des conditions d'accueil en France : un premier guide bilingue est diffusé pour l'accueil des chercheurs étrangers en France. En 1998, la conception d'une procédure d'accueil spécifique, aujourd'hui la convention d'accueil, est une avancée majeure pour l'invitation des chercheurs étrangers des pays tiers. Elle est adoptée par l'UE sous forme de directive chercheurs (2005) et transposée en loi française.

Depuis 1994, la création de l'annuaire et du logiciel de mise en relation ALFRED® (Alumni and Foreign REsearchers Directory) permet une gestion rigoureuse de l'accueil, complète et conforme au RGPD<sup>2</sup>. Le réseau EURAXESS français l'emploie pour les formalités d'entrée (visas, titres de séjour, etc.), le logement et l'intégration des chercheurs internationaux (cours de FLE<sup>3</sup>, santé, scolarisation des enfants, etc.).

Les statistiques et indicateurs de pilotage fournis sont utiles à 90 % des universités métropolitaines et aux organismes de recherche, comme le CNRS, l'Inserm et bien d'autres. La FnAK s'en sert pour suivre la mobilité entrante en temps réel et identifier des pistes d'amélioration.

Le logiciel ALFRED® a nettement simplifié la gestion de la pandémie de COVID-19 ; il devrait en être bientôt de même pour sécuriser l'édition des conventions d'accueil indispensables et délivrer visas et titres de séjour aux chercheurs non-européens.

---

<sup>2</sup> [RGPD : Règlement général sur la protection des données](#)

<sup>3</sup> FLE : Français langue étrangère

---

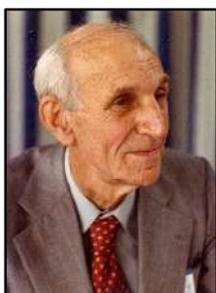
## Une expertise reconnue à l'international

Au niveau international, la FnAK s'emploie aujourd'hui à placer le réseau de chercheurs alumni français au service de l'influence française. La FnAK acquiert le niveau d'expertise requis entre 1994 et 2015, par sa veille stratégique des institutions académiques et de leurs réseaux d'influence, sa participation à une vingtaine de workshops aux Etats-Unis et en Europe et une dizaine de missions à l'étranger.

Elle contribue aux assises de la réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche en 2012 et installe son conseil scientifique en 2013. Elle coopère avec l'État et ses opérateurs pour créer la communauté française des chercheurs alumni au service du réseau diplomatique du pays. Au niveau régional, la FnAK contribue à l'élaboration de la stratégie régionale ESRI<sup>4</sup> 2020-2030.

Pour servir enfin les établissements français d'enseignement supérieur et de recherche, la FnAK coordonne les outils de communication du réseau EURAXESS français et met le logiciel ALFRED® à leur disposition.

Tout employeur ou hôte peut ainsi bénéficier des services de la Fondation Kastler, de même que tout chercheur international, quels que soient sa nationalité, son domaine scientifique ou son lieu d'accueil en France. Ce champ d'action très étendu lui offre un poste d'observation privilégié, indépendant des traditionnelles frontières administratives. La FnAK travaille en effet avec l'ensemble des personnes et des organismes impliqués dans l'accueil et le suivi des chercheurs internationaux en mobilité vers la France, y compris à l'étranger.



**Alfred KASTLER (1902 – 1984)**

Physicien français, prix Nobel en 1966 pour la découverte et le développement de méthodes optiques pour l'étude des résonances hertziennes dans les atomes, Alfred Kastler est également un humaniste et un pacifiste. Il crée l'association d'aide aux scientifiques réfugiés, milite au sein du mouvement Pugwash, et préside le Conseil du centre Unesco de physique mathématique à Trieste, où il organise des enseignements pratiques pour les scientifiques du tiers-monde. Par son enfance en Alsace, Alfred Kastler possède une double culture allemande et française. Grand savant français, il est aussi poète de langue allemande.



**Guy OURISSON (1926 – 2006)**

Chimiste français, normalien, major à l'agrégation de physique, PhD de l'université Harvard puis docteur en physique de la Sorbonne, professeur à l'université de Strasbourg et premier président de l'université Strasbourg-I. Premier directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Éducation nationale, membre puis président de l'Académie des sciences, Guy Ourisson travaille avec plus de 150 chercheurs d'environ 40 pays. Alsacien et Strasbourgeois, Guy Ourisson crée la Fondation nationale Alfred Kastler (FnAK) et le Cercle Gutenberg pour stimuler la recherche scientifique en Alsace et son rayonnement.

---

<sup>4</sup> ESRI : Enseignement supérieur, recherche et innovation

# I. Chercheurs en mobilité – Statistiques officielles 2020 (pays tiers)

Il n'existe pas de sources de données exhaustives sur les flux des chercheurs étrangers (étudiants, post-doctorants et enseignants-chercheurs), en France et en Europe. Le Ministère de l'Intérieur quantifie les flux des pays tiers à partir des demandes de titres de séjour, que la Commission européenne publie avec ceux des autres pays de l'UE. Mais ces données officielles n'intègrent pas les données des personnes bénéficiant de la libre circulation (les Européens), ni celles bénéficiant d'accords de réciprocité pour les séjours inférieurs à trois mois (ressortissants de 61 pays, dont les Américains, Japonais, Brésiliens, etc.).

Il y a par ailleurs un décalage de plusieurs mois entre la publication de ces données et celles disponibles en temps réel via le logiciel ALFRED® et le réseau EURAXESS français, dont la couverture nationale progresse mais n'est pas encore complète (estimée à 85-90 % de la mobilité académique entrante) :

- les statistiques nationales et européennes publiées chaque année en début de premier trimestre de l'année n+1 correspondant à l'année précédente. **Les dernières données publiées sont donc celles correspondant à l'année 2022**, où la dynamique de l'immigration professionnelle poursuivait sa reprise après la pandémie ;
- les statistiques du logiciel ALFRED® sont disponibles instantanément, sont détaillées au chapitre suivant (II) et correspondent à l'année 2023. Elles dépassent leur niveau d'avant la pandémie.

## A. Ministère de l'Intérieur - Admission au séjour des ressortissants de pays tiers

### 1. Délivrances de visas

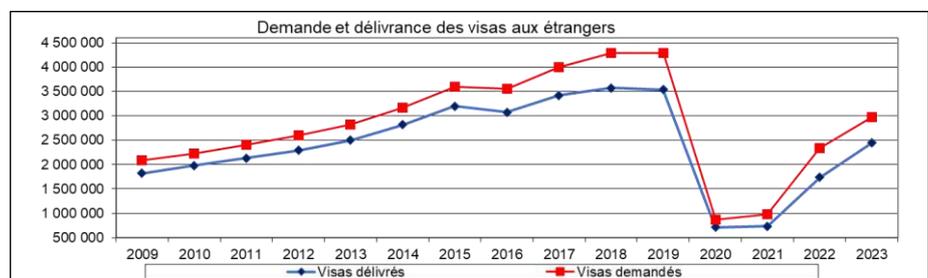
La reprise de l'activité visa entamée en 2021 se renforce :

- Les effets de la crise du Covid ne sont pas effacés sur la délivrance de visas de court séjour en 2023, malgré une hausse très importante (+ 192,5 % en 2022 ; + 46,8 % en 2023) ;

- en 2022, les visas de circulation représentaient un peu plus d'un tiers des visas de court séjour. Le nombre délivré en 2022 (toutes durées confondues) se redressait amplement ;

- en 2022, 277 035 visas de long séjour ont été délivrés, soit un niveau supérieur à ceux de 2018 et 2019. L'ensemble des motifs de délivrance est concerné par cette évolution (+ 20,9 % par rapport à 2021 ; + 6,6 % en 2023). Près de 14 000 visas pour motif économique avec une mention « passeport talent » ont été délivrés en 2022, soit 36,2 % de plus qu'en 2021. La moitié est attribuée à des salariés et plus du tiers à des chercheurs (scientifiques).

- Le nombre de refus en 2022 augmentait de 158,0 % par rapport à 2021 (+ 1,3 % en 2023).



#### VISAS DÉLIVRÉS POUR MOTIFS ÉCONOMIQUES

	2018	2019	2020	2021	2022	2022/2021
Actif non salarié	671	981	712	1 258	2 243	+ 78,3 %
Scientifiques	4 309	4 733	2 840	3 755	4 143	+ 10,3 %
Artiste	466	582	387	481	846	+ 75,9 %
Salarié	14 639	16 334	7 597	11 920	27 602	+ 131,6 %
Saisonnier ou temporaire	13 331	15 420	8 088	15 851	20 579	+ 29,8 %
<b>TOTAL</b>	<b>33 416</b>	<b>38 050</b>	<b>19 624</b>	<b>33 265</b>	<b>55 413</b>	<b>+ 66,6 %</b>
Dont Passeport talent	9 364	10 907	6 729	9 983	13 598	+ 36,2 %

Source : DGEF-SD Visas – Champ : Métropole DOM, Schengen

## 2. Délivrances de titres de séjour

Source : MIOM - DSED - 25/01/2024 L'admission au séjour, premiers titres des ressortissants de pays tiers à l'Union européenne à 27, à l'Espace économique européen, à la Suisse

		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022 (définitif)	2023 (estimé)
Economique	Salarié	13 961	11 361	13 016	13 873	14 613	17 291	20 671	25 534	29 196	20 637	26 194	36 034	39 020
	Scientifique	2 072	2 681	3 037	3 271	3 765	3 316	3 974	4 659	5 143	3 177	3 867	4 715	5 090
	Actif non salarié	101	156	126	131	149	204	632	647	909	642	944	1 402	1 710
	Artiste	173	159	144	171	192	160	128	174	109	107	115	169	250
	Saisonnier ou temporaire	1 061	1 114	1 002	1 208	1 493	1 524	1 812	2 322	3 686	2 142	5 565	9 725	8 560
	Compétences et talents	292	286	251	231	221	195							
	<b>Total</b>	<b>17 660</b>	<b>15 757</b>	<b>17 576</b>	<b>18 885</b>	<b>20 433</b>	<b>22 690</b>	<b>27 217</b>	<b>33 336</b>	<b>39 043</b>	<b>26 705</b>	<b>36 685</b>	<b>52 045</b>	<b>54 630</b>
Familial	Famille de Français	51 899	54 804	53 662	54 924	54 818	52 468	53 320	52 808	51 442	41 310	45 694	44 639	41 160
	Membre de famille	14 996	16 799	24 151	23 722	24 095	24 425	23 493	26 765	28 947	23 764	29 613	34 225	33 550
	Liens personnels et familiaux	18 939	20 567	22 508	20 994	20 398	17 448	17 430	18 090	17 817	15 586	17 865	17 075	16 310
	<b>Total</b>	<b>85 834</b>	<b>92 170</b>	<b>100 321</b>	<b>99 640</b>	<b>99 311</b>	<b>94 341</b>	<b>94 243</b>	<b>97 663</b>	<b>98 206</b>	<b>80 660</b>	<b>93 172</b>	<b>95 939</b>	<b>91 020</b>
Étudiants	<b>Total</b>	<b>65 125</b>	<b>58 930</b>	<b>62 957</b>	<b>65 201</b>	<b>70 249</b>	<b>73 864</b>	<b>80 566</b>	<b>83 974</b>	<b>90 671</b>	<b>73 394</b>	<b>88 617</b>	<b>102 134</b>	<b>103 520</b>
Humanitaire	Réfugié et apatride	9 813	10 063	10 013	11 609	13 752	17 460	21 386	19 439	21 839	19 721	24 027	27 137	32 630
	Protection subsidiaire	1 678	2 072	1 996	2 421	2 707	5 632	11 079	10 969	11 357	9 915	13 186	10 725	11 600
	Étranger malade	6 414	6 946	6 944	7 835	6 906	7 155	4 477	5 157	5 411	3 927	4 403	3 291	3 090
	Victime de la traite des êtres humains et de violences conjugales	32	38	39	63	79	122	160	145	254	238	350	300	360
	<b>Total</b>	<b>17 937</b>	<b>19 119</b>	<b>18 992</b>	<b>21 928</b>	<b>23 444</b>	<b>30 369</b>	<b>37 102</b>	<b>35 710</b>	<b>38 861</b>	<b>33 801</b>	<b>41 966</b>	<b>41 455</b>	<b>47 680</b>
Divers	Visiteur	7 210	7 197	7 622	7 654	7 787	7 947	6 881	7 374	9 315	4 393	8 086	13 073	13 140
	Étranger entré mineur	4 230	5 167	5 287	5 669	5 890	6 060	7 052	7 706	8 124	8 653	10 776	10 042	9 770
	Autres divers	1 418	1 471	1 438	1 617	1 571	1 939	1 567	1 658	3 283	1 782	3 470	4 238	3 500
	<b>Total</b>	<b>12 858</b>	<b>13 835</b>	<b>14 347</b>	<b>14 940</b>	<b>15 248</b>	<b>15 946</b>	<b>15 500</b>	<b>16 738</b>	<b>20 722</b>	<b>14 828</b>	<b>22 332</b>	<b>27 353</b>	<b>26 410</b>
<b>Total (hors Britanniques)</b>	<b>199 414</b>	<b>199 811</b>	<b>214 193</b>	<b>220 594</b>	<b>228 685</b>	<b>237 210</b>	<b>254 628</b>	<b>267 421</b>	<b>287 503</b>	<b>229 388</b>	<b>282 772</b>	<b>318 926</b>	<b>323 260</b>	

Source : MIOM - DSED - 25 janvier 2024

L'année 2022 fut marquée par la reprise de la délivrance des titres de séjour suite à la crise sanitaire. En dehors des Britanniques, 316 174 titres de séjours ont été délivrés en « primo-délivrance » en 2022, en hausse de 11,8 % par rapport à 2021. Pour tous les motifs, les niveaux dépassent largement ceux de 2019, avant la crise du Covid, sauf pour les motifs familiaux qui restent moins nombreux.

La nécessité pour les Britanniques et leurs ayants droit de disposer d'un titre de séjour spécifique au 1er janvier 2022 a engendré un afflux sans précédent de demandes en 2021 avec près de 100 000 titres délivrés. Cet afflux a été ponctuel et ces délivrances sont revenues à 11 000 en 2022.

L'immigration étudiante, en hausse de 14,3 %, représente pour la première fois la plus grande part du flux migratoire, devant l'immigration familiale qui progressait à peine en 2022. Les titres pour motifs humanitaires connaissent une augmentation plus marquée (+ 21,8 %). Mais ce sont les motifs professionnels qui progressent le plus (+ 40,9 %).

Les titres accordés pour motif familial sont restés relativement constants depuis 2010, la délivrance de titres relevant d'autres motifs augmentait plus nettement, signe du renforcement de l'attractivité de la France.

Les données d'Eurostat montrent que tous les pays sont concernés à des degrés divers par la poursuite de la reprise en 2022. La Pologne et la Suède font exception, avec un repli pour la première et une stabilité pour la seconde. En 2022, la France délivrait moins de titres que l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie ou la Pologne.

Le motif familial est prépondérant dans la plupart des grands pays de l'UE, sauf en Pologne et au Portugal où l'immigration économique domine. La France et l'Irlande se distinguent par une part des motifs liés à l'éducation nettement plus importante que dans les autres principaux pays de l'Union.

### DÉLIVRANCE DE PREMIERS TITRES DE SÉJOUR POUR MOTIF ÉCONOMIQUE

	2018	2019	2020	2021	2022p	2022/2021
<b>Salarié</b>	25 534	29 196	20 637	26 194	35 768	+ 36,6 %
<b>Scientifique</b>	4 659	5 143	3 177	3 867	4 634	+ 19,8 %
<b>Actif non salarié</b>	647	909	642	944	1 378	+ 46,0 %
<b>Artiste</b>	174	109	107	115	167	+ 45,2 %
<b>Saisonnier ou temporaire</b>	2 322	3 686	2 142	5 565	9 726	+ 74,8 %
<b>TOTAL</b>	<b>33 336</b>	<b>39 043</b>	<b>26 705</b>	<b>36 685</b>	<b>51 673</b>	<b>+ 40,9 %</b>
<b>Dont: au titre de l'AES</b>	7 592	7 383	6 999	8 718	10 874	+ 24,7 %
<b>Dont: VLS-TS</b>	13 391	15 806	7 027	9 988	17 855	+ 78,8 %

Source : Agdref-DSED

Champ : France, ressortissants de pays tiers (hors Britanniques)

### DÉLIVRANCE DE PREMIERS TITRES POUR MOTIF ÉTUDIANT

	2018	2019	2020	2021	2022p	2022/2021
<b>Premiers titres</b>	83 974	90 671	73 394	88 617	101 250	+ 14,3 %
<b>Dont: au titre de l'AES</b>	477	666	720	906	1 008	+ 11,3 %
<b>Dont: VLS-TS</b>	69 665	76 992	60 767	73 153	84 302	+ 15,2 %

Source : Agdref-DSED

Champ : France, ressortissants de pays tiers (hors Britanniques)

## B. Commission européenne - Premières délivrances de titres de séjour pour les chercheurs

Les données d'Eurostat montrent que tous les pays étaient concernés à des degrés divers par la poursuite de la reprise de la délivrance de titres de séjour en 2022. Pour l'ensemble des principaux pays, elle atteint + 16,6 %. La Pologne et la Suède faisaient exception avec, pour la première un repli en 2022 et une stabilité au niveau de 2019 en Suède. En 2022, la France délivrait moins de titres que l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie ou la Pologne.

Le motif familial était prépondérant dans la plupart des grands pays de l'Union européenne sauf en Pologne et au Portugal où l'immigration économique dominait de très loin. La France et l'Irlande se distinguaient par une part des motifs liés à l'éducation nettement plus importante que dans les autres principaux pays de l'Union.

L'année 2022 était marquée par une forte hausse de la demande d'asile en Europe (+ 52,1 % par rapport à 2021), après la très forte baisse de 2020 et le début de reprise de 2021. Les demandes enregistrées dans l'ensemble des Etats de l'UE, au nombre de 962 170 dépassaient largement le niveau d'avant la pandémie.

L'Allemagne était toujours le 1er pays européen pour la demande d'asile mais l'augmentation y était ralentie (+ 28 %). En 2<sup>ème</sup> place, la France connaissait une hausse similaire (+ 29,6 %), inférieure à la moyenne européenne.

Pour le motif chercheur, les trois scénarios observés l'an passé confirmaient la sortie de crise sanitaire :

- un groupe de 19 pays dépassait le résultat de 2019 et atteignait son plus haut niveau historique en 2022, dont l'Allemagne qui devançait désormais la France, les Pays-Bas et l'Espagne ;
- un groupe de 4 pays dont la France n'avait pas encore retrouvé son résultat de 2019 mais poursuivait sa reprise ;
- un groupe de 3 pays dont la Suède n'avait pas retrouvé son niveau de 2019 et ne reprenait pas.

Données Eurostat extraites le 15/02/2024	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<i>Premiers titres délivrés pour les chercheurs</i>									
<b>UE 27 (depuis 2020)</b>	10 090	10 535	10 564	12 160	14 239	16 121	10 546	15 337	<b>21 424</b>
<b>UE 28 (2013-2020)</b>	10 181	10 893	10 921	12 457	14 563	16 097	:	:	:
<b>Allemagne</b>	328	111	370	621	1 237	1 699	508	1 859	<b>6 084</b>
<b>Autriche</b>	248	266	296	291	358	450	441	698	<b>650</b>
<b>Belgique</b>	242	283	301	324	361	460	367	479	<b>601</b>
<b>Bulgarie</b>	3	0	1	0	3	4	2	11	<b>6</b>
<b>Chypres</b>	9	4	4	8	4	31	19	1	<b>42</b>
<b>Croatie</b>	9	8	17	12	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>Danemark</b>	652	575	555	541	517	386	239	292	<b>375</b>
<b>Espagne</b>	385	398	440	578	579	744	980	1 258	<b>1 454</b>
<b>Estonie</b>	21	15	24	9	43	19	39	57	<b>49</b>
<b>Finlande</b>	586	639	588	762	898	1 009	632	1 058	<b>1 147</b>
<b>France</b>	3 271	3 765	3 316	3 974	4 659	5 143	3 180	3 988	<b>4 970</b>
<b>Grèce</b>	46	18	14	19	20	21	13	17	<b>29</b>
<b>Hongrie</b>	24	35	38	51	66	47	39	48	<b>65</b>
<b>Irlande</b>	146	141	183	190	240	289	141	223	<b>353</b>
<b>Islande</b>	0	0	0	0	0	0	8	15	<b>12</b>
<b>Italie</b>	351	334	325	313	150	0	0	0	<b>0</b>
<b>Lettonie</b>	6	3	5	5	6	6	3	22	<b>2</b>
<b>Liechtenstein</b>	0	0	0	0	1	0	0	0	<b>0</b>
<b>Lithuanie</b>	8	17	14	19	14	8	10	6	<b>13</b>
<b>Luxembourg</b>	40	46	44	60	62	79	63	99	<b>121</b>
<b>Malte</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>Norvège</b>	53	59	57	64	70	52	69	96	<b>115</b>
<b>Pays-Bas</b>	2 310	2 418	2 519	2 751	3 064	3 240	2 430	3 174	<b>3 475</b>
<b>Pologne</b>	111	119	250	122	123	28	141	327	<b>308</b>
<b>Portugal</b>	0	0	0	0	158	274	117	109	<b>120</b>
<b>Rép. Tchèque</b>	184	365	434	370	526	993	359	488	<b>420</b>
<b>Roumanie</b>	6	11	16	9	13	14	7	29	<b>29</b>
<b>Royaume-Uni</b>	91	358	357	303	336	0	:	:	:
<b>Slovaquie</b>	6	8	12	14	28	42	22	49	<b>58</b>
<b>Slovenie</b>	7	11	11	24	31	44	27	43	<b>78</b>
<b>Suède</b>	1 091	945	787	1 093	1 079	1 091	767	1 002	<b>975</b>
<b>Suisse</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>30505</b>	<b>32380</b>	<b>32463</b>	<b>37144</b>	<b>43448</b>	<b>48391</b>	<b>21169</b>	<b>30785</b>	<b>42975</b>

## II. Accompagnement du réseau EURAXESS français par la FnAK

La FnAK travaille avec l'ensemble des personnes et institutions impliquées dans l'accompagnement des chercheurs étrangers en mobilité vers la France, depuis la préparation de leur séjour jusqu'au réseautage consécutif à ce séjour, en passant par son bon déroulement.

La FnAK occupe ainsi un poste d'observation original et privilégié, indépendant des traditionnelles frontières institutionnelles. Son action concerne :

- tout chercheur étranger, doctorant, post-doctorant ou au-delà, quels que soient sa nationalité, sa discipline, son lieu de travail en France ;
- tout employeur ou hôte (secteurs public et privé), quels que soient son statut, celui de son invité, ou le mode de financement du séjour.

### A. Expertise et veille juridique

Depuis les années 90, un(e) juriste expert(e) en droit des étrangers intervient pour la FnAK, la CiuP, le réseau EURAXESS français, les chercheurs internationaux et leurs hôtes, apportant la veille et les conseils juridiques qui leur sont nécessaires au quotidien.

Le-la juriste a un rôle général d'appui au service des membres du réseau EURAXESS, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ou des services publics. Pour fournir ce service plusieurs outils sont utilisés : le forum de la FnAK qui permet de partager réponses et expertise au plus grand nombre, les conseils juridiques personnalisés, l'aide à la préparation de formations, la communication de notes relatives à l'évolution législative et réglementaire, ou encore l'implication dans des groupes de travail au sein du réseau EURAXESS dont le fameux groupe "Procédures" qui nourrit le dialogue avec les Ministères et l'administration.

#### 1. Accompagnement des établissements au niveau national

Dans le cadre de ses missions, la juriste en mobilité internationale d'acc&ss FnAK est régulièrement sollicitée par des établissements et institutions partout en France. D'une façon générale, le réseau acc&ss francilien a veillé à assister les établissements et leurs hôtes, ainsi qu'à apporter son expertise chaque fois que possible pour répondre aux demandes de soutien et de collaboration.

Ces missions se déclinent notamment par :

- La reprise de l'accompagnement des établissements membres du réseau national Euraxess, via le forum de discussion partagé par les centres Euraxess. Une centaine de réponses juridiques ont ainsi pu être apportées par ce seul biais en quelques mois (en plus des sollicitations individuelles par mail ou téléphone) ;
- L'aide dans le montage de formation : la juriste a aidé au montage de la formation « le séjour du chercheur étranger en France », animée par la responsable du centre Euraxess de Nantes, nouvellement arrivée à son poste, et destinée aux laboratoires partenaires du centre ;
- La reprise de points bimensuels avec l'équipe du programme PAUSE (Programme d'Accueil en Urgence des Scientifiques en Exil, Collège de France) pour aider au suivi administratif de ces chercheurs fragilisés dont nombre d'entre eux sont accueillis sur l'ensemble du territoire.

#### 2. Dialogue avec les Ministères

Des représentants de ces ministères sont rencontrés au moins une fois par an, à l'occasion des Journées Nationales Euraxess qui se déroulent en janvier à la CiuP.

A cette occasion, les centres de services du réseau national ont l'opportunité de faire remonter leurs expériences de terrain, lesquelles sont habituellement collectées, analysées et mises en forme en amont par la

---

personne occupant le poste de juriste en mobilité internationale et le groupe de travail « Procédures » d'Euraxess qu'elle pilote.

Ces remontées de terrain sont, par la suite, transmises aux Ministères sous forme de questions. Ce temps de préparation permet d'optimiser les échanges le jour J, sous forme de dialogue modéré habituellement par la personne occupant le poste juriste en mobilité internationale (qui assure également cette mission pour Euraxess France), interlocutrice directe des Ministères tout au long de l'année.

Ces échanges sont très appréciés des Ministères qui insistent tous les ans sur leur importance. En effet, seules les observations des équipes étant en contact immédiat avec les chercheurs et doctorants internationaux permettent de connaître l'efficacité ou non de la politique d'attractivité des talents internationaux mise en œuvre par le gouvernement.

Des remontées et analyses juridiques sont par ailleurs transmises autant que de besoin toute l'année aux Ministères compétents par la juriste en mobilité internationale, preuve de la confiance que portent les Ministères au réseau.

Lors des Journées nationales Euraxess (JNE) des 23 et 24 janvier 2023, les échanges avec les Ministères ont notamment porté sur :

- Le séjour de recherche (dispositif créé par la LPR de 2020) et dont certaines zones d'ombres subsistent pour sa mise en application pleine et entière ;
- L'importance d'un appui national pour le rétablissement de référents préfecture pour les Centres Euraxess. Ces contacts ont en effet souvent été fragilisés conjointement par la période Covid et la dématérialisation.

La collaboration avec les ministères a également porté sur :

- La question du refus des agences Pôle Emploi d'inscrire sur la liste des demandeurs d'emploi les chercheurs sous « attestation de prolongation d'instruction » (attestation délivrée sur l'ANEF en lieu et place des anciens récépissés). Un problème de rédaction d'article dans le code du travail, cumulé à une interprétation défavorable de Pôle Emploi a amené la juriste en mobilité internationale à soumettre son analyse et à intervenir auprès des Ministères (le ministère de l'Intérieur) et également de Pôle Emploi à partir du mois de juin. Cela a permis de débloquer une situation individuelle en Ile-de-France, dans l'attente d'une solution stabilisée au niveau national. L'UNEDIC, la DGEFP (délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle) sous tutelle du Ministère du travail et le MINT ont alors pu travailler ensemble et une solution a pu être trouvée fin juillet 2023 ;
- La question du dépôt des demandes des Certificats de Résidence Algérien « scientifique-chercheur » sur l'ANEF. La juriste en mobilité internationale a dû solliciter l'aide du ministère de l'Intérieur pour clarifier les modalités de dépôt de ces titres de séjour auprès des préfectures, au niveau national, suite au constat d'un dysfonctionnement partout en France.

### 3. Exemple de mail au Ministère de l'Intérieur

« **De :** Juriste mobilité internationale **Envoyé :** mardi 31 octobre 2023 13:08 **À :** MINT

**Objet :** Demande d'intervention - dépôt dossiers ANEF pour les chercheurs algériens et leurs conjoints

Bonjour,

*Je me permets de vous contacter car il semblerait qu'il y ait une erreur d'interprétation par certaines préfectures des derniers arrêtés relatifs à l'extension du téléservice ANEF à certains titres de séjour. En effet, nous constatons au sein du réseau national Euraxess que bon nombre de préfectures en Ile-de-France et hors d'Ile-de-France renvoient les chercheurs algériens sur l'ANEF pour faire leur démarche de demande de carte de séjour ou de renouvellement (voir PJ). Or, ce n'est informatiquement pas possible puisqu'il n'y a pas l'option « scientifique-chercheur » dans le menu et que l'option*

*« passeport talent-chercheur » (s'il devait y avoir un équivalent) est grisée (voir PJ).*

*Nous avons quand même tenté de prendre attache avec le service support de l'ANEF qui nous a répondu que la démarche de demande de titre de séjour/renouvellement « scientifique-chercheur » pour les ressortissants algériens n'était pas sur l'ANEF (voir PJ).*

.....  
Nous pensons que la phrase suivante de l'arrêté du 22/06/2023 a été mal interprétée :  
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047721028>

« 2° A compter du 26 juin 2023, les demandes de cartes de séjour temporaires, de cartes de séjour pluriannuelles et, en première demande, de cartes de résident sur le fondement des articles L. 423-14, L. 423-15, L. 423-16 du même code, ainsi que de certificats de résidence algériens délivrés sur le fondement des stipulations combinées des articles 4, 7 et 7 bis de l'accord franco-algérien du 27 décembre 1968 modifié ».

En effet, il s'agit de l'article 4 de l'accord franco-algérien combiné avec les articles 7 et 7 bis. Ainsi, il s'agit de l'extension des démarches de demande de titres de séjour pour les bénéficiaires du regroupement familiale dont le conjoint étranger est en possession d'un titre de séjour obtenu sur le fondement de l'article 7 et 7 bis. Cette interprétation semble corrélée avec le fait que cet arrêté prévoit l'extension du téléservice ANEF aux bénéficiaires du regroupement familial en ce qui concerne le pendant du CESEDA sur cette question (articles L. 423-14, L. 423-15 et L. 423-16 du CESEDA).

Ces informations créent énormément de confusion pour les chercheurs ressortissants algériens car ils ne peuvent pas faire leur démarche sur l'ANEF et les préfectures dans la majorité des cas renvoient de nouveau vers l'ANEF sans traiter leur dossier. Certains dossiers à ma connaissance sont toujours en attente notamment dans l'Essonne.

Aussi, serait-il possible de nous confirmer que les scientifiques chercheurs ne relèvent pas de l'ANEF et que cette information puisse être relayée en préfecture par vos services ? En effet, il est parfois extrêmement difficile de prendre attache avec certaines préfectures et de communiquer ce type d'information auprès des services compétents.

Par ailleurs, et concernant les conjoints de scientifiques algériens qui se voient délivrer une carte de séjour mention « vie privée et familiale », il semblerait que la demande de carte de séjour les concernant soit dorénavant possible sur l'ANEF pour ce public. Ainsi, les conjoints de chercheurs algériens pourraient donc faire cette démarche sur l'ANEF mais pas les chercheurs algériens. Cette possibilité pour le conjoint et non pour le chercheur crée encore plus de confusion mais pourriez-vous nous confirmer ou infirmer cette information que nous pourrions relayer au mieux.

Je vous remercie par avance pour votre retour et votre éclairage »

## 4. Exil - PAUSE

Les centres EURAXESS sont régulièrement amenés à accueillir et accompagner des doctorants et chercheurs en situation d'exil, plus particulièrement dans le cadre du programme PAUSE (Programme d'Accueil en Urgence des Scientifiques en Exil).

À titre d'exemple, acc&ss Paris Ile-de-France est régulièrement présenté aux lauréats de ce programme afin de faire connaître le réseau et faciliter le contact. Cela se traduit en particulier par des sessions d'informations auprès des nouveaux lauréats, comme ce fut le cas cette année lors de la journée du réseau PAUSE en juin 2023 et via un webinaire d'accueil des nouveaux lauréats en novembre.

Ces publics ont bien souvent un besoin d'accompagnement accru, avec des problématiques et des situations administratives qui sortent parfois du cadre habituel.

La nouvelle juriste en mobilité internationale est notamment expérimentée sur le public en exil. Son appui ainsi que les liens réguliers entretenus avec l'équipe du programme PAUSE pour les chercheurs peuvent faciliter cet accompagnement.

L'accueil de ces publics rend nécessaire une plus grande coordination des Centres EURAXESS avec différents services impliqués, chacun dans sa compétence, à la fois pour assurer un meilleur suivi, pour mieux se répartir l'accompagnement et éviter les doublons parfois contre-productifs.

Cette coordination passe également par le Collège de France, opérateur du programme PAUSE : en 2023, mise en place d'une meilleure coordination entre les centres Euraxess, la juriste et le Collège de France, visant notamment à éviter de doubler les actions d'accompagnement et à optimiser la prise de contact avec les ministères uniquement lorsque nécessaire (principe de filtre opéré par la juriste).

Intervention de la juriste en mobilité internationale sur les démarches liées au passeport talent chercheur et à la demande d'asile auprès des doctorants et chercheurs lauréats du programme PAUSE (à l'occasion de la journée du réseau PAUSE le 30 juin 2023 et du webinaire d'accueil le 7 novembre 2023).

## B. Développement d'ALFRED®

Les développements et mises à jour suivants ont été effectués en 2023 :

### 1. ALFRED®

- Ajout de Twig 3
- Ajout d'une fonctionnalité de partage automatique d'un dossier
- Ajout / modification du format du fichier d'export en .XLSX
- Ajout de la désactivation du bouton « Rechercher » dans l'export si aucune date n'est entrée
- Envoi automatique des rappels concernant l'expiration des titres de séjour
- Création de rappel pour les notes personnalisées
- Ajout de la rubrique « administration » dans la liste des interlocuteurs dans une consultation
- Automatisation des codes postaux et villes lors de la sélection du laboratoire dans le formulaire d'inscription
- Ajout des statistiques sur les durées de séjour (< 3 mois ; entre 3 et 6 mois ; entre 6 et 12 mois ; >12 mois < 24 mois ; >24 mois < 37 mois ; >37 mois)
- Ajout de la visibilité pour les notes personnalisées

Durée des séjours  
Les durées affichées dans le tableau représentent la durée totale de tous les séjours enregistrés par le centre.

CDV	Export	Total
Durées des séjours		
Entre 3 et 6 mois		18166
Entre 6 et 12 mois		40590
Inférieur 3 à mois		24310
Supérieur à 12 mois et inférieur à 24 mois		30804
Supérieur à 24 mois et inférieur à 37 mois		21814
Supérieur à 37 mois		32184
Total		152968

Affichage de l'élément 1 à 7 sur 7 éléments

### 2. Espace personnel My ALFRED

- Développement de l'espace logement

**Bienvenue**

- Accueil
- MON COMPTE
- Mon profil
- Mes adresses
- Mon espace logement
- Mon espace résidence
- Mes documents
- Mes notes de suivi
- De déconnecter
- Mon espace aide
- Technique / L'histoire de l'outil
- Le portail FNAK

**Catalogue logements**

Retrouvez le catalogue des logements proposés par votre ville de résidence et les offres de candidature avec des possibilités de copropriété.

[Consultez](#)

**Catalogue résidences**

Retrouvez le catalogue des résidences proposées par votre ville de résidence et les offres de candidature avec des possibilités de copropriété.

[Consultez](#)

**Candidatures Logement privés**

Retrouvez vos candidatures dans le module logement

[Voir mes candidatures](#)

**Candidatures résidences**

Candidature n° 4790

Candidature n° 6691

Candidature n° 6692

- Développement de l'espace carrière et intégration de DOCPRO via API



### 3. Module Logement

- Refonte graphique du module Logement : ajout de Twig 3, Bootstrap 5



- Ajout du Diagnostic de performance énergétique (DPE) et des Gaz à effet de serre (GES) au logement



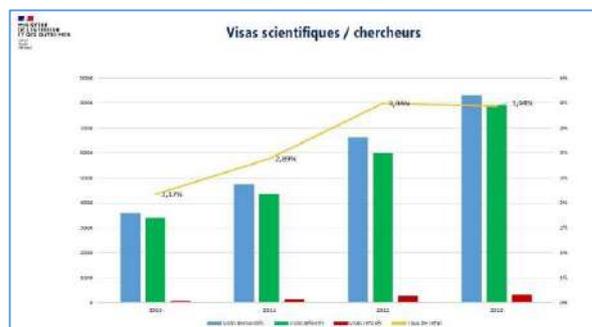
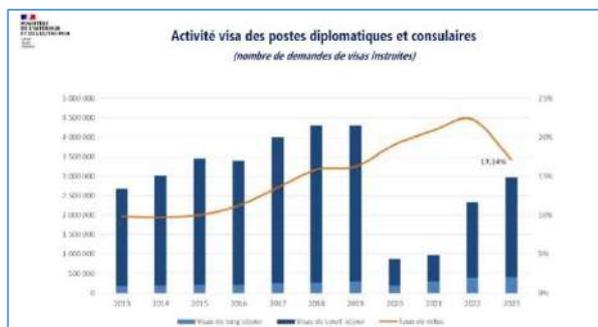
- Ajout de la suppression d'un logement



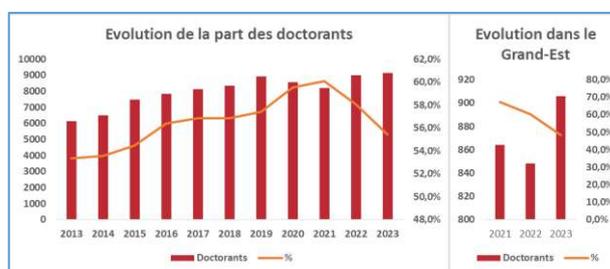
## C. Observatoire de la mobilité des chercheurs

### 1. Baisse de la mobilité étudiante au niveau doctoral en France

La diminution des doctorants internationaux en France (-15% entre 2018 et 2023) est corroborée par différentes données, dont celles du Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer (graphiques ci-dessous).



Suivant les statistiques extraites de la base de données ALFRED<sup>®</sup> la tendance se serait accentuée en 2021. Les doctorants restent en nombre le premier public académique en mobilité accompagné par les Centres EURAXESS français, mais leur nombre est en diminution depuis (55,9 au lieu de 58,1%) alors qu'il n'avait cessé de progresser entre 2013 et 2021. La tendance est la même en région Grand-Est (voir aussi partie III A : Données EURAXESS sur les chercheurs).



En octobre l'ANRT publiait un plaidoyer pour une meilleure considération du doctorat par la France, en termes de compétences et de positionnement international<sup>5</sup>. Et en novembre, Campus France et les écoles doctorales proposaient plusieurs pistes pour relancer l'attractivité de la recherche et du doctorat<sup>6</sup>, comme le renforcement des bourses doctorales, celui des actions de coopération, des conditions d'accueil, de la lisibilité de l'offre ou le recours aux réseaux d' alumni. Enfin, le Réseau National des Collèges Doctoraux (RNCD) publiait un rapport sur le doctorat en France<sup>7</sup>.

### 2. Evolution mondiale au niveau doctoral

Dans son état des lieux annuel de la mobilité mondiale des étudiants<sup>8</sup>, Campus France relevait que la mobilité étudiante au niveau doctoral progressait plus rapidement que la moyenne aux États-Unis, en Allemagne, en Espagne et en Corée du Sud, tandis qu'elle régressait au Royaume-Uni, en France et en Australie.

1 Principaux pays d'accueil des doctorants en mobilité internationale					
Rang	Pays	Effectifs	Part	Évolution 2015-2020	Part de femmes
1	États-Unis	179 073	37%	+38%	36%
2	Royaume-Uni	45 385	9%	-6%	48%
3	Allemagne	42 200	9%	+136%	47%
4	France	26 035	5%	-9%	47%
5	Canada	20 355	4%	+30%	40%
6	Australie	18 189	4%	-6%	44%
7	Espagne	17 811	4%	+107%	47%
8	Japon	16 632	3%	+24%	44%
9	Suisse	14 668	3%	+14%	47%
10	Corée du Sud	13 156	3%	+108%	50%
Autres Pays		89 396	19%	+34%	42%
<b>Total</b>		<b>481 910</b>	<b>100%</b>	<b>+31%</b>	<b>43%</b>

Sources : OCDE 2022 ; SEVIS by the Numbers (USA) 2015, 2020.

<sup>5</sup> [Pour un grand plan national pour le doctorat](#)

<sup>6</sup> [Comment relancer l'attractivité du doctorat auprès des étudiants internationaux ?](#)

<sup>7</sup> [Le doctorat en France. Regards croisés des doctorants et de leurs encadrants](#)

<sup>8</sup> [La mobilité étudiante dans le monde – Chiffres clés](#)

Ces résultats s'exprimaient aussi dans la revue scientifique de référence mondiale *Nature*, concernant aussi bien les doctorants<sup>9</sup> que les post-doctorants<sup>10</sup> :

- En 20 ans le nombre de doctorants dans le monde a fortement augmenté : 57% en Chine, 29% en Inde, 30% aux États-Unis, etc. Selon *Nature* il serait temps de mettre à jour la formation et le mentorat des doctorants, pour qu'ils échappent au XIXe siècle et répondent aux attentes de la société.

Une réforme fondamentale de la porte d'entrée à une carrière de chercheur serait attendue. Le besoin d'améliorer le soutien, la supervision et la préparation à l'interdisciplinarité sont mis en évidence, avec le racisme et la discrimination systémiques dans la culture universitaire dans de nombreux endroits. Une révolution dans l'organisation et le financement de la formation professionnelle semblerait requise ;



- La première enquête mondiale sur les chercheurs postdoctoraux – 3 838 postdocs interrogés dans 93 pays, une main-d'œuvre essentielle qui continue d'être sous-évaluée et surchargée de travail – révélait que 70 % d'entre eux en Europe ne sont pas satisfaits de leur niveau de sécurité d'emploi. 81 % sont d'accord avec le fait que « le manque de stabilité de la carrière conduit les postdocs à emprunter d'autres voies professionnelles », et 78 % que « les étudiants diplômés choisissent des carrières plus lucratives qui contournent la voie des postdocs ». Les postdocs se sentent sous-estimés et démoralisés. Dans les sciences de la vie, les chercheurs en début de carrière quittent massivement le monde universitaire.

En Amérique du Nord, les chercheurs en début de carrière s'organisent et s'insurgent, la National Postdoctoral Association (NPA) défend leurs intérêts depuis 2003 (photo ci-contre : chercheurs en grève à l'université d'Edmonton, Canada, l'année dernière). Certaines organisations, dont l'Institut Francis Crick à Londres, ont mis en place des programmes de premiers secours.



Ces dernières années, les bailleurs de fonds et les employeurs du monde entier se sont intéressés à la situation difficile des postdocs (augmentation rapide du coût de la vie, les contrats temporaires, bas salaires, report de la maternité et d'autres décisions importantes). De nombreuses universités ont adopté des politiques visant à stimuler la diversité et à promouvoir l'inclusion. Comme dans de nombreux autres secteurs, la pandémie de COVID-19 a mis en lumière la nécessité de soutenir le bien-être des employés universitaires. Plus de la moitié des postdocs ont envisagé de quitter leur domaine scientifique en raison de problèmes de santé mentale.

De grands employeurs comme les instituts Max Planck en Allemagne, le Wellcome Sanger Institute près de Cambridge au Royaume-Uni et l'Université de Stanford en Californie écoutent leurs postdocs et tentent d'améliorer salaires et conditions de travail. Enfin, le National Institutes of Health publiait des recommandations pour réimaginer l'expérience postdoctorale.

<sup>9</sup> [PhD training is no longer fit for purpose — it needs reform now](#)

<sup>10</sup> [Postdocs are pushing back against low pay and conditions — more institutions must take heed](#)

---

## D. Fonctionnement du réseau EURAXESS

### 1. Association EURAXESS France

#### *Conseil d'administration*

Le réseau EURAXESS français est constitué en association EURAXESS France depuis 2011, sa présidence est assurée par France Universités avec pour vice-présidentes la CiuP et l'Association Bernard Grégory. Sur fond de retour à la normale de la vie académique, son conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises en 2023 avec :

- de nouvelles adhésions au réseau EURAXESS français, progressant de quarante à cinquante membres ;
- le renforcement du dialogue stratégique avec les Ministères concernant la circulation des chercheurs étrangers (MESR, MEAE, MINT), fondé sur l'expertise juridique de la juriste en mobilité internationale ;
- celui de la coopération avec l'agence Campus France ;
- la coordination des groupes de travail logement, procédures, formation, carrière, communication, etc.

#### *Journées Nationales EURAXESS*

Deux réunions ont été planifiées en 2023, avec une soixantaine de personnes du réseau EURAXESS français :

- à Paris à la CiuP les 22-23 janvier pour :

- o un échange relatif à différentes questions réglementaires avec les trois Ministères concernés ; durée Convention d'accueil ; déclaration AT/MP ; ouverture des droits ; délivrance carte de séjour RECE ;



- o convention de Séjour de Recherche ; déploiement ANEF ; référent attractivité Préfectures, etc. ;

- o un partage de bonnes pratiques « CPAM » du centre Euraxess de Strasbourg ;

- o des communications du programme PAUSE et du réseau EURAXESS estonien sur leurs activités en réponse à la guerre en Ukraine ;

- o un partage de bonnes pratiques chercheurs alumni par la FnAK, avec propositions pour EURAXESS de les intégrer au groupe carrière et d'y impliquer les Ministères et les organismes de recherche, pour une mise en relation avec notre réseau diplomatique ;

- à l'Université de Pau et des pays de l'Adour les 26-27 juin pour :

- o un « café juridique » avec les participants pour les suites à donner aux échanges avec les Ministères ;

- o le partage des bonnes pratiques d'accompagnement des chercheurs en mobilité académique (en 2023), notamment dans le cadre du réseau UNITA qui rassemble 6 universités de recherche.



## 2. Groupes de travail EURAXESS

En 2023 la FnAK a coordonné les groupes de travail Carrière et Grand-Est du réseau EURAXESS français.

### Carrière

- Webinaire du 9 février. Une trentaine de participants de 20 Universités, 3 associations (Chercheurs étrangers - Nantes, Science Accueil - Orsay, ABG - Paris) et 2 fondations (Institut Pasteur, CiuP) ont suivi la présentation de l'outil REFLEX. Les institutions qui décident d'introduire une approche systématique du développement professionnel de leurs chercheurs doivent :
  - o analyser l'état de l'art des activités existantes ;
  - o introduire un plan stratégique sur la manière de développer ces activités ;
  - o les promouvoir auprès des chercheurs.
- L'application REFLEX contribue à faciliter ce processus en fournissant une plateforme pour :
  - o la cartographie collaborative des services existants ;
  - o le développement d'une stratégie institutionnelle sur mesure ;
  - o accroître la visibilité des services existants.



REFLEX

EURAXESS

- Deux réunions de travail avec les membres du groupe (10-12 personnes) :

le 11 avril :

- o présentation de l'initiative *Time4Career*, créée par le Centre EURAXESS de Brest (également Centre de Développement de Carrière) avec la collaboration de celui de Lille puis de celui de Strasbourg ;
- o *Time4Career* est une démarche d'accompagnement de carrière développée sur une douzaine d'ateliers, dont deux étaient animés par l'Association Bernard Gregory (ABG), davantage à la portée des Centres EURAXESS que REFLEX, qui est à prendre en main par la gouvernance des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;
- o actualités du réseau EURAXESS européen (*ERA-Talent Platform*, *EURAXESS Hubs*) et de la FnAK, avec l'intégration de l'outil *MyDocPro* de l'ABG dans l'espace *MyAlfred* pour les chercheurs internationaux ;
- o décision de partager la bonne pratique *Time4Career* lors des Journées Nationales EURAXESS de juin à Pau.

le 24 octobre :

- o session dédiée au cas particulier des Centres EURAXESS non abrités par un établissement universitaire : associations Science Accueil et Chercheurs étrangers à Nantes, et fondation Cité internationale (réseau francilien acc&ss), qui couvrent notamment l'immense périmètre francilien ;
- o il leur est impossible de suivre la démarche REFLEX, à déployer dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, mais ces Centres peuvent suivre une démarche *bottom-up* avec les établissements concernés (cf webinaire du 11/04) ;
- o les Centres EURAXESS abrités par des universités pourraient suivre une démarche *top-down*, en s'appuyant une lettre d'introduction à signer par le Président d'EURAXESS France qui est aussi Délégué permanent de France Universités à Bruxelles.

---

## Grand-Est

- Une réunion de travail avec les membres du groupe (11 personnes) :

le 28 novembre :

- o le travail préparatoire sur la dématérialisation de l'instruction des Conventions d'Accueil est repris par un nouveau groupe de travail du réseau EURAXESS français ;
- o pour la coopération transfrontalière avec nos homologues des réseaux EURAXESS belge, luxembourgeois, allemand et suisse le partage de bonnes pratiques a été utile, mais la difficulté de mobiliser les interlocuteurs du niveau requis a conduit à différer l'objectif ;
- o cependant, en marge des Journées EURAXESS de janvier à Paris, un nouvel objectif a suscité le plus vif intérêt de la part des Centres EURAXESS de Reims, Metz, Nancy et Strasbourg, que rejoindra bientôt celui de l'UHA à Mulhouse. Il s'agit de la création d'un forum de discussion dit *Unkel Alfred* que créera la FnAK, qui suivra une phase pilote dans le Grand-Est pour l'échange de services, équipements et informations entre chercheurs ; lutter contre l'isolement, organiser des sorties culturelles et conviviales ; des échanges linguistiques ; le réseautage doctorants-chercheurs internationaux au niveaux local, national et plus ; le partage d'offres d'emploi et d'évènements liés à la la carrière, etc. Trois réunions avaient déjà eu lieu au moment de finaliser le présent rapport.

## E. Mise à disposition d'offres négociées

Notre idée de départ n'était pas que la FnAK se substitue aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche, mais de négocier des services à la hauteur des besoins des chercheurs internationaux. Depuis une vingtaine d'années, le réseau EURAXESS français s'est si bien enraciné au niveau territorial que le relais est désormais pris en proximité et que l'objectif que nous nous étions fixés avec le Professeur Guy Ourisson est atteint, conformément à l'ambition qu'il affichait dès 1992 dans son rapport au SGDN<sup>11</sup>.

L'offre de service proposée par les Centres EURAXESS offerte aujourd'hui aux chercheurs internationaux est performante et s'appuie sur les outils de mise en relation développés par la FnAK, tels que le logiciel ALFRED®, les listes de diffusion ou encore le forum de discussion.

Il ne reste plus aujourd'hui que les produits d'assurance proposés aux chercheurs par la FnAK depuis 1997 (avec la compagnie française AXA), dont l'offre de couverture santé au 1<sup>er</sup> Euro pour les non-salariés, ou encore l'offre négociée avec l'Alliance Française pour le Français Langue Étrangère.



acc&ss Fnak

EN MOBILITÉ EXPERTISE ACC&SS FNAK

Pour bénéficier de ces offres, nous vous recommandons de vous inscrire gratuitement dès que possible, avant même d'arriver en France : mieux vaut prévenir que guérir ! Pour toute question liée à votre séjour (logement, assistance administrative, ouverture d'un compte bancaire, couverture santé, cours de français, programme culturel, etc.) merci de contacter votre centre de services EURAXESS.

**OFFRES NÉGOCIÉES**

- Assurance

---

<sup>11</sup> [Rapport sur l'Accueil et le Suivi des Scientifiques Etrangers en France](#)

## F. Conseil scientifique

Présidé depuis 2013 par deux membres éminents de l'Académie des Sciences qui créa la Fondation Kastler, son conseil scientifique vise à établir un dialogue stratégique au plus haut niveau, pour faciliter la mobilité des chercheurs étrangers vers la France. Son objet est d'améliorer le recrutement des chercheurs internationaux, professionnaliser leur accueil, améliorer leurs conditions de travail et suivre leur carrière.

Il s'est réuni deux fois en 2023, avec les commanditaires de la FnAK et les grands établissements d'enseignement supérieur et de recherche :

- La visio-conférence de juin était consacrée à la création d'une communauté française de chercheurs alumni (projet initial de Guy OURISSON pour la FnAK). On peut désormais s'appuyer sur le logiciel ALFRED® pour établir la confiance dès l'accueil et pour la prolonger au-delà, pour servir nos réseaux d'influence à l'étranger.

Selon la *règle des 5i* à suivre pour notre rayonnement académique, économique et culturel il s'agit :

- o d'identifier les alumni au moyen d'une base de données, en l'occurrence celle d'ALFRED® ;
- o les informer sur la base d'informations significatives : conférences programmées en France, offres de recrutement, évènements, etc. ;
- o les intéresser à nos activités stratégiques par diverses formes de communication ;
- o les impliquer pour des évènements, conseils, cours, recrutement, mentorat, etc., en faveur des institutions hôtes ;
- o d'investir de différentes manières, en temps, en talent et en argent (*the only way to have a friend is reward / favour returned*).

Les partenaires présents ont partagé leurs stratégies :

- o pour renforcer et valoriser son réseau, INSERM Abroad vise à mettre en lien personnes et institutions à l'international ;
- o le CNRS partage le point de vue de l'INSERM et met en relation son réseau à l'étranger avec ses alumni, en coordination avec les postes diplomatiques ;
- o sous l'angle du rayonnement international, le MEAE soutient ces initiatives ;
- o suivant les échanges avec le CNRS et l'INSERM, le MESR propose le cadre du groupe de concertation international qui réunit tous les partenaires pour relayer l'initiative.

Enfin le projet d'interconnexion prévu avec la plateforme France Alumni de Campus France a été évoqué, il doit permettre de :

- o contribuer au rayonnement de l'enseignement supérieur et de la recherche français ;
- o associer les chercheurs alumni aux évènements alumni organisés avec le réseau diplomatique ;
- o fidéliser ceux venus en France et en attirer de nouveaux.

- Au Palais de l'Institut pour les 30 ans de la FnAK, ponctués par un discours du Ministre chargé du Commerce extérieur, de l'Attractivité et des Français de l'étranger Olivier BECHT, son conseil scientifique est revenu sur le fonctionnement en équipe France pour :

- o renforcer et aligner les ressources et les dispositifs d'accompagnement en faveur de l'attractivité académique de la France à l'international ;
- o aménager un environnement de travail hospitalier, améliorer les salaires et les conditions de travail ;
- o soutenir la création d'une passerelle ALFRED® - France Alumni, dont nos établissements et notre réseau diplomatique ont besoin pour le suivi des chercheurs alumni passés par la France.



### III. Rôle de la FnAK dans l'accompagnement des chercheurs internationaux

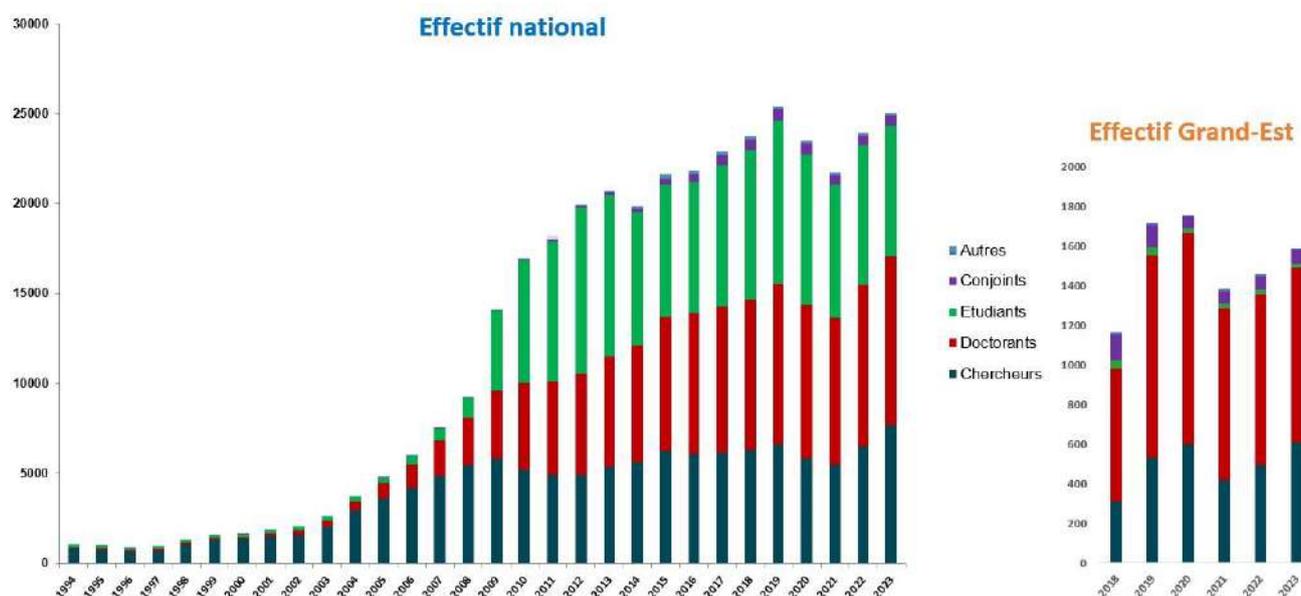
Le réseau EURAXESS français est coordonné par France Universités depuis 2008, qui préside l'association EURAXESS France : la CiuP en assure la vice-présidence avec l'Association Bernard Gregory (ABG). Le réseau français appartient au réseau européen EURAXESS, initiative de la Commission européenne rassemblant 600 centres de services dans 43 pays que la FnAK a contribué à lancer, pour fournir informations et assistance personnalisée aux chercheurs internationaux et aux organismes de recherche.

Pour faciliter la mobilité des chercheurs internationaux vers la France et rester en contact avec eux, la FnAK a commencé par créer la base de données ALFRED® (ALumni and Foreign REsearchers Directory), pour les accompagner durant leur séjour puis pour garder le contact avec eux. La base ALFRED® est un logiciel complet pour l'accompagnement de la mobilité académique au service des établissements français de l'ESR, aujourd'hui partagé avec une centaine d'utilisateurs EURAXESS français.

ALFRED® permet de répondre aux besoins d'accompagnement quotidien des chercheurs, pour leur logement (mise en relation avec des propriétaires, avec des résidences, etc.), leurs formalités de séjour (visa, titres de séjour, autorisation de travail, etc.), leur intégration culturelle (cours de Français langue étrangère, activités culturelles, découverte de la ville, de la région, etc.) et l'accompagnement de leur carrière.

Le logiciel ALFRED® sert aussi bien les chercheurs en mobilité académique que leurs hôtes dans les équipes de recherche, universités, organismes, écoles, etc. Les chercheurs en mobilité s'inscrivent dans la base de données pour bénéficier de l'assistance d'EURAXESS, des équipes de recherche, des universités et des organismes, chacun bénéficiant de l'offre de services sur mesure déployée par la FnAK et les Centres EURAXESS. Chacun peut en extraire les données correspondantes, pour leurs relations avec les chercheurs et pour fournir les indicateurs utiles aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche. La FnAK en extrait des données nationales pour les besoins de son observatoire de la mobilité scientifique vers la France, que consultent notamment les Ministères et les Collectivités territoriales (voir ci-dessous).

La FnAK fournit aussi d'autres outils nécessaires à l'accompagnement de la mobilité académique par le réseau EURAXESS français, tels que listes de diffusion, forum de discussion, espace personnel pour la mise en relation des chercheurs entre eux ou avec d'autres relais (MyAlfred), suivant une stratégie chercheur alumni pratiquée par certains pays concurrents pour leur rayonnement académique, culturel et économique.



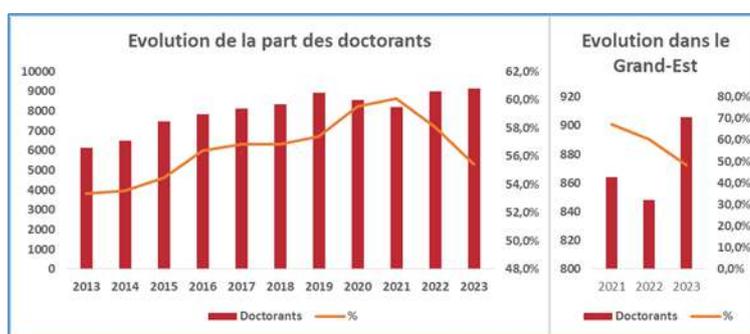
## A. Données EURAXESS sur les chercheurs

Les données issues du logiciel ALFRED® sont enregistrées par le réseau EURAXESS français. Elles apportent un éclairage complémentaire sur les chercheurs de l'UE et ceux des pays tiers séjournant moins de 3 mois. Toutefois ces données correspondent à l'inscription volontaire des chercheurs internationaux et ne sont pas exhaustives.

En 2023 nos données confirment le renforcement de l'immigration professionnelle dans l'UE (16487 chercheurs ; +9,4%), atteignant leur plus haut niveau historique. La Région Grand-Est suit la même tendance mais n'a pas encore retrouvé son niveau d'avant la crise sanitaire (1354 ; +9,1%).

Avec 16487 chercheurs de 141 nationalités accompagnés en 2023 (15 nationalités de moins qu'en 2022), dont 44,6% (58,1% en 2022) de doctorants et 55,4% (41,9%) ayant le grade de docteur, et des ratios de 40,8% (36,5%) et 59,2% (63,5%) pour la Région Grand-Est, les données montrent que le nombre des chercheurs augmente bien plus vite (+11,7%) que celui des doctorants (+1,7%).

En effet, les doctorants restent en nombre le premier public académique en mobilité accompagné par les Centres EURAXESS français, quoique en diminution par rapport à 2022 (55,9 au lieu de 58,1%) alors qu'il n'avait pas cessé de progresser entre 2013 à 2021. La tendance est la même en région Grand-Est.

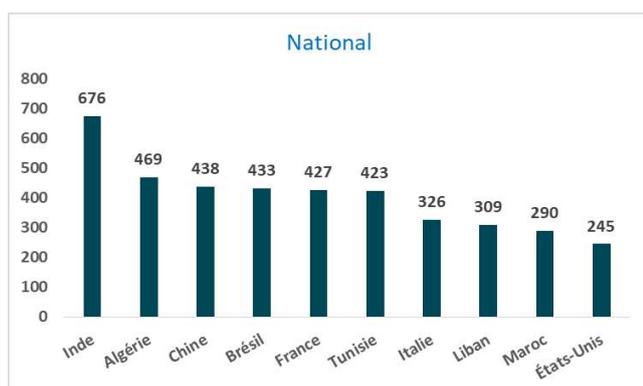


### 1. Pays d'origine – Top 10

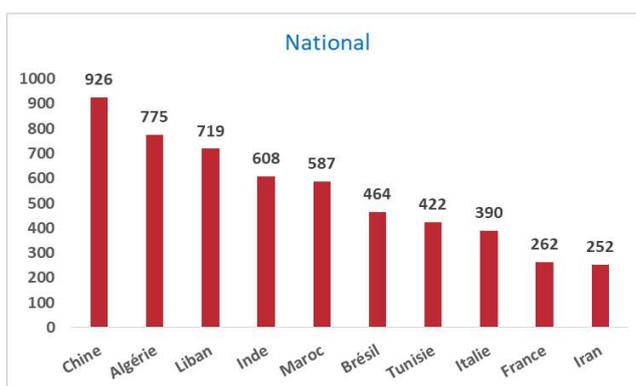
Pour les premiers pays d'origine des chercheurs ayant le grade de docteur, l'Inde est au 1<sup>er</sup> rang comme en 2022 et l'Algérie au 2<sup>ème</sup> rang inverse son rang avec celui de la Tunisie. Le Brésil 6<sup>ème</sup> l'an passé remonte au 4<sup>ème</sup> rang. On relève enfin que la Russie atteint le 11<sup>ème</sup> rang avec 207 chercheurs, alors qu'elle était au 13<sup>ème</sup> rang en 2022 avec 157 ressortissants. Quant aux Ukrainiens ils atteignent le 18<sup>ème</sup> rang avec 109 personnes, tandis qu'ils étaient au 20<sup>ème</sup> rang l'an passé avec 21 ressortissants.

En ce qui concerne les doctorants la Chine occupe encore le 1<sup>er</sup> rang et on note une même progression de l'Algérie que dans le cas des chercheurs. En nombre de ressortissants l'Iran est en léger recul (252 au lieu de 289), la Russie occupant aussi le 11<sup>ème</sup> rang avec 187 ressortissants alors qu'elle était au 17<sup>ème</sup> rang en 2022 (172 personnes). En 2023 l'Ukraine est au 20<sup>ème</sup> rang alors qu'elle était en 24<sup>ème</sup> position en 2022. Ces résultats traduisent sans doute les effets de la guerre en Ukraine.

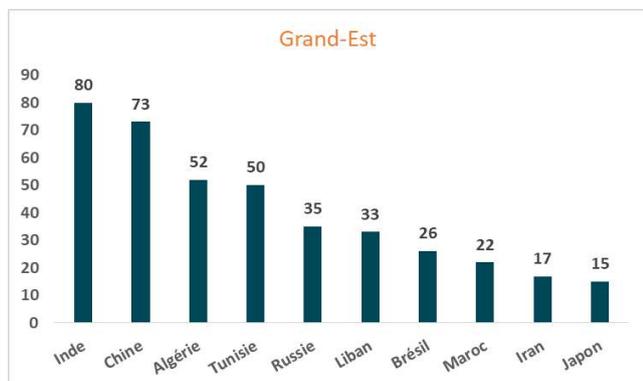
#### Chercheurs ayant déjà le grade de docteur



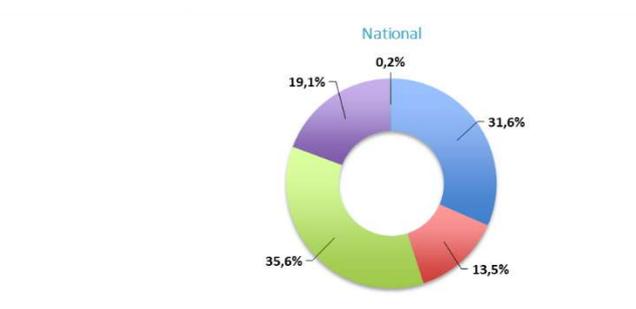
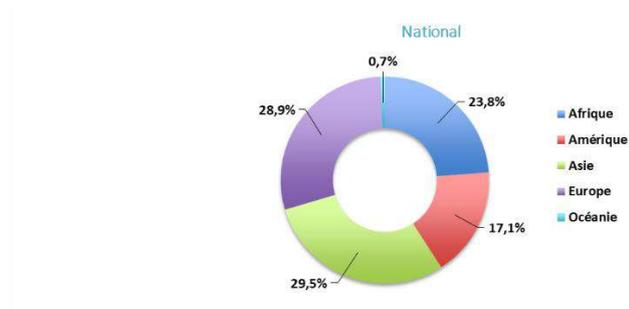
#### Doctorants



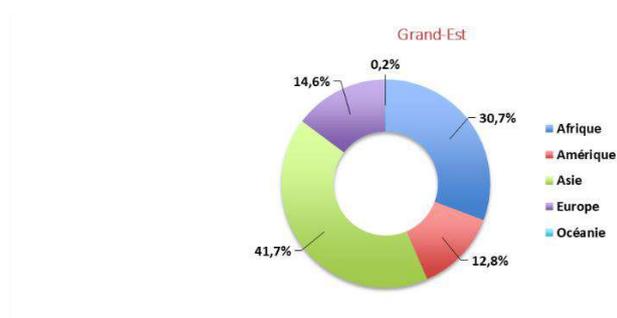
En 2023 la hiérarchie dans le Grand-Est semble conservée, mais les effectifs moins nombreux ne permettent pas de l'étayer avec certitude. Pour les chercheurs ayant le grade de docteur on peut noter la progression du Japon, au 10<sup>ème</sup> rang, et le recul de la Chine du 2<sup>ème</sup> au 4<sup>ème</sup> rang, avec 64 ressortissants au lieu de 78.



## 2. Continents d'origine



Par rapport aux pays, l'effectif du Grand-Est comprend une part plus élevée de chercheurs venant d'Asie (40,1%) et d'Afrique (36,6%), et une part moindre d'Européens (11,0%).



La répartition par continent est similaire à celle des années précédentes, avec l'Asie d'abord (32,9%), suivie de l'Afrique (28,1%), de l'Europe (23,5%) et des Amériques (15,1%), enfin de l'Océanie pour une part marginale.

Dans la répartition nationale par secteurs continentaux, la baisse de 1,2% de la part de l'Asie correspond à celle des libanais, l'augmentation de celles de l'Afrique et de l'Europe, respectivement de 0,8 et 0,4%, sont imputables à celle des algériens et à la guerre en Ukraine.

## National

Secteur continental	Chercheur	Doctorant	Effectif	Part	Evolution 2022-2023
Afrique (australe)	54	74	128	0,8%	0,0%
Afrique (centre)	130	277	407	2,5%	0,2%
Afrique (est)	32	68	100	0,6%	0,0%
Afrique (nord)	1252	1861	3113	18,9%	1,0%
Afrique (ouest)	282	604	886	5,4%	-0,3%
<b>Afrique</b>	<b>1750</b>	<b>2884</b>	<b>4634</b>	<b>28,1%</b>	<b>0,8%</b>
Amérique (centre)	10	28	38	0,2%	0,0%
Amérique (nord, ALENA)	478	291	769	4,7%	-0,4%
Amérique (sud)	743	862	1605	9,7%	0,4%
Amérique (autre)	26	53	79	0,5%	0,0%
<b>Amérique</b>	<b>1257</b>	<b>1234</b>	<b>2491</b>	<b>15,1%</b>	<b>0,0%</b>
Asie (ASEAN)	170	339	509	3,1%	-0,1%
Asie (centre)	23	48	71	0,4%	0,0%
Asie (ouest)	572	1105	1677	10,2%	-1,2%
Asie (sud)	774	733	1507	9,1%	0,2%
Asie (autre)	626	1031	1657	10,0%	-0,2%
<b>Asie</b>	<b>2165</b>	<b>3256</b>	<b>5421</b>	<b>32,9%</b>	<b>-1,2%</b>
Europe (AELE)	27	18	45	0,3%	0,0%
Europe (conseil)	366	333	699	4,2%	0,3%
Europe (UE)	1591	1266	2857	17,3%	0,1%
Europe (autre)	140	129	269	1,6%	0,0%
<b>Europe</b>	<b>2124</b>	<b>1746</b>	<b>3870</b>	<b>23,5%</b>	<b>0,4%</b>
Océanie	52	20	72	0,4%	0,1%
<b>2023</b>	<b>7348</b>	<b>9140</b>	<b>16488</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,0%</b>

Pour la répartition par secteurs continentaux dans le Grand-Est, la part de l'Afrique est en hausse de 11,7% en raison de celle de l'Algérie, celle de l'Europe est en baisse de 11,4% en raison de celle des pays de l'Union.

## Grand-Est

Secteur continental	Chercheur	Doctorant	Effectif	Part	Evolution 2022-2023
Afrique (australe)	5	4	9	0,6%	-0,2%
Afrique (centre)	15	57	72	4,8%	2,5%
Afrique (est)	2	6	8	0,5%	-0,1%
Afrique (nord)	135	244	379	25,4%	7,5%
Afrique (ouest)	30	85	115	7,7%	2,1%
<b>Afrique</b>	<b>187</b>	<b>396</b>	<b>583</b>	<b>39,0%</b>	<b>11,7%</b>
Amérique (centre)	0	4	4	0,3%	0,0%
Amérique (nord, ALENA)	25	21	46	3,1%	-2,0%
Amérique (sud)	48	70	118	7,9%	-1,4%
Amérique (autre)	5	4	9	0,6%	0,1%
<b>Amérique</b>	<b>78</b>	<b>99</b>	<b>177</b>	<b>11,8%</b>	<b>-3,3%</b>
Asie (ASEAN)	14	32	46	3,1%	-0,1%
Asie (centre)	4	10	14	0,9%	0,5%
Asie (ouest)	56	117	173	11,6%	0,3%
Asie (sud)	88	75	163	10,9%	2,0%
Asie (autre)	92	71	163	10,9%	0,6%
<b>Asie</b>	<b>254</b>	<b>305</b>	<b>559</b>	<b>37,4%</b>	<b>3,3%</b>
Europe (AELE)	1	0	1	0,1%	-0,2%
Europe (conseil)	54	48	102	6,8%	2,9%
Europe (UE)	26	24	50	3,3%	-13,9%
Europe (autre)	8	13	21	1,4%	-0,2%
<b>Europe</b>	<b>89</b>	<b>85</b>	<b>174</b>	<b>11,6%</b>	<b>-11,4%</b>
Océanie	1	0	1	0,1%	-0,3%
	<b>609</b>	<b>885</b>	<b>1494</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,0%</b>

### 3. Domaines scientifiques

La classification par domaines scientifiques et technologiques est celle du Manuel de Frascati, référence internationale utilisée par les pays de l'OCDE pour les études statistiques des activités de R&D. Elle suit l'évolution de la science et de la technologie, les différents points de vue et les besoins des utilisateurs.

La hiérarchie des six grands domaines varie peu. Les sciences exactes et naturelles représentent plus de la moitié de la mobilité entrante en 2023 (56,4 % comme en 2022), atteignant 59,9 % pour les chercheurs ayant déjà le grade de docteur. La situation s'inverse presque pour les sciences de l'ingénieur et technologique (20,5%), les écoles d'ingénieurs attirant davantage de doctorants étrangers (23,0 %).

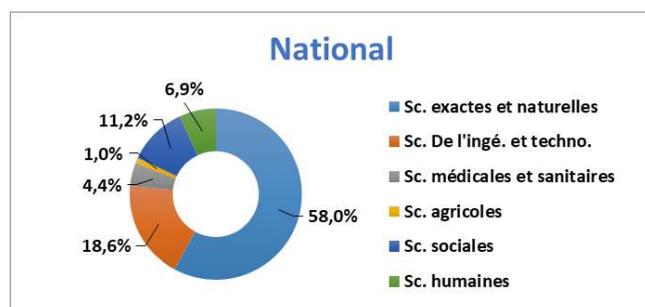
Aux 3èmes et 4èmes rangs se trouvent les sciences sociales et les sciences humaines, avec respectivement 10,8 % et 6,6 %, comme en 2022, là encore avec un léger avantage aux doctorants. La même tendance est enfin observée pour les sciences médicales et sanitaires au 5ème rang (4,1 %) et pour les sciences agricoles au 6ème rang (1,5 %).

Dans la hiérarchie des domaines scientifiques et des sous-domaines :

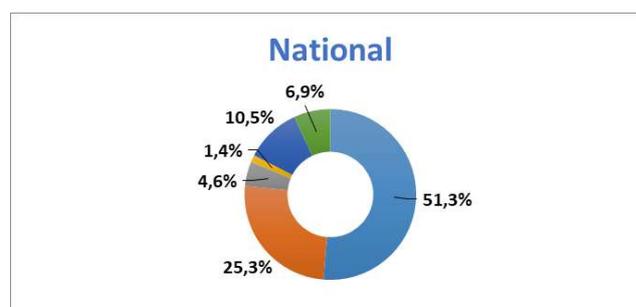
- les sciences exactes et naturelles restent dominées par les sciences de l'information et de la communication ainsi que les sciences physiques (respectivement 12,4 et 12,3%), devant les sciences biologiques (11,8%) ;
- les sciences de l'ingénieur le sont encore par le génie électrique, électronique, ingénierie informationnelle et le génie mécanique (5,7 et 3,7%) ;
- au 1er rang des sciences sociales se trouve à nouveau l'économie et l'administration des entreprises, suivie du droit (3,9 et 1,8%) ;
- pour les sciences humaines, on retrouve les langues et la littérature puis l'histoire et l'archéologie (2,7 et 1,2%) ;
- les sciences médicales et sanitaires sont toujours dominées par les sciences sanitaires (1,0%), suivies par la médecine clinique et par la médecine fondamentale (0,7 et 0,6%) ;
- enfin les sciences agricoles le sont encore par l'agriculture, la sylviculture et la pêche (0,7%).

#### National

##### Chercheurs ayant déjà le grade de docteur



##### Doctorants



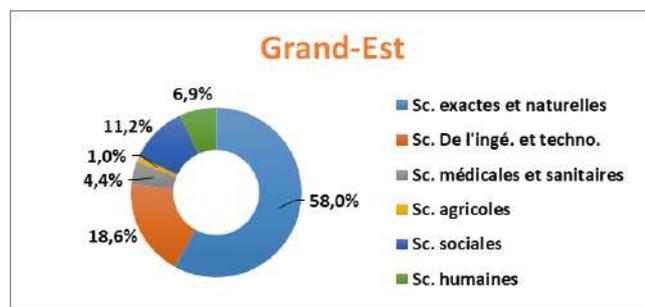
	Domaine scientifique	Chercheur	Doctorant	2023		Evolution 2022-2023
				Effectif	Part	
1.1	Mathématiques	428	521	949	5,8%	2,3%
1.2	Informatique et science de l'information	856	1184	2040	12,4%	1,7%
1.3	Sciences physiques	1042	980	2022	12,3%	2,9%
1.4	Sciences chimiques	656	849	1505	9,1%	-3,7%
1.5	Sciences de la Terre et sciences connexes	327	335	662	4,0%	-0,6%
1.6	Sciences biologiques	1006	942	1948	11,8%	0,9%
1.7	Autres sciences naturelles	84	93	177	1,1%	0,6%
<b>1</b>	<b>Sc. exactes et naturelles</b>	<b>4399</b>	<b>4904</b>	<b>9303</b>	<b>56,4%</b>	<b>4,1%</b>
2.1	Génie civil	95	273	368	2,2%	0,5%
2.2	Génie électrique, électronique, ingénierie	396	543	939	5,7%	0,9%
2.3	Génie mécanique	210	394	604	3,7%	-2,4%
2.4	Génie chimique	80	106	186	1,1%	-1,2%
2.5	Génie des matériaux	143	245	388	2,4%	-1,0%
2.6	Ingénierie médicale	33	57	90	0,5%	0,0%
2.7	Génie de l'environnement	41	61	102	0,6%	0,2%
2.8	Biotechnologie environnementale	13	15	28	0,2%	-0,1%
2.9	Biotechnologie industrielle	18	21	39	0,2%	-0,6%
2.10	Nanotechnologies	72	116	188	1,1%	0,1%
2.11	Autres domaines techniques et technologi	180	273	453	2,7%	-0,1%
<b>2</b>	<b>Sc. De l'ingé. et techno.</b>	<b>1281</b>	<b>2104</b>	<b>3385</b>	<b>20,5%</b>	<b>-3,5%</b>
3.1	Médecine fondamentale	53	48	101	0,6%	-0,1%
3.2	Médecine clinique	69	49	118	0,7%	-0,5%
3.3	Sciences sanitaires	70	96	166	1,0%	0,4%
3.4	Biotechnologie médicale	59	59	118	0,7%	-0,9%
3.5	Autres sciences médicales	81	100	181	1,1%	0,7%
<b>3</b>	<b>Sc. médicales et sanitaires</b>	<b>332</b>	<b>352</b>	<b>684</b>	<b>4,1%</b>	<b>-0,4%</b>
4.1	Agriculture, sylviculture et pêche	60	57	117	0,7%	0,0%
4.2	Zootéchnie et science laitière	10	7	17	0,1%	0,1%
4.3	Sciences vétérinaires	9	9	18	0,1%	0,1%
4.4	Biotechnologie agricole	19	21	40	0,2%	0,0%
4.5	Autres sciences agricoles	24	36	60	0,4%	0,1%
<b>4</b>	<b>Sc. agricoles</b>	<b>122</b>	<b>130</b>	<b>252</b>	<b>1,5%</b>	<b>0,3%</b>
5.1	Psychologie	62	89	151	0,9%	0,0%
5.2	Économie et administration des entreprises	300	346	646	3,9%	0,8%
5.3	Sciences de l'éducation	38	51	89	0,5%	-0,2%
5.4	Sociologie	69	77	146	0,9%	0,1%
5.5	Droit	86	203	289	1,8%	-1,5%
5.6	Sciences politiques	45	43	88	0,5%	0,4%
5.7	Géographie sociale et économique	38	61	99	0,6%	0,2%
5.8	Médias et communication	18	37	55	0,3%	-0,2%
5.9	Autres sciences sociales	92	126	218	1,3%	0,9%
<b>5</b>	<b>Sc. sociales</b>	<b>748</b>	<b>1033</b>	<b>1781</b>	<b>10,8%</b>	<b>0,5%</b>
6.1	Histoire et archéologie	93	97	190	1,2%	0,3%
6.2	Langues et littérature	182	256	438	2,7%	-1,6%
6.3	Philosophie, morale et religion	50	75	125	0,8%	-0,1%
6.4	Arts (arts, histoire de l'art, arts de la scén	63	78	141	0,9%	0,4%
6.5	Autres sciences humaines	77	111	188	1,1%	0,0%
<b>6</b>	<b>Sc. humaines</b>	<b>465</b>	<b>617</b>	<b>1082</b>	<b>6,6%</b>	<b>-1,0%</b>
	Non communiqué	1	0	1	0,0%	0,0%
	<b>Total</b>	<b>7348</b>	<b>9140</b>	<b>16488</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,0%</b>

## Grand-Est

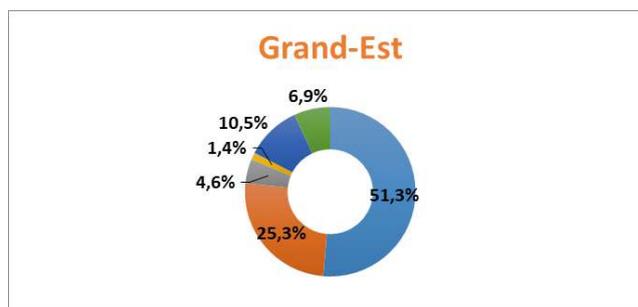
Pour la Région Grand-Est la hiérarchie des domaines scientifiques est très comparable à la distribution nationale, avec une répartition par sous-domaine un peu différente mais des effectifs moindres et par conséquent l'analyse suivante à pondérer :

- les sciences exactes et naturelles sont dominées par les sciences chimiques et les sciences biologiques (13,6 et 12,1%) ;
- les sciences de l'ingénieur révèlent un ordre différent : 5,2% pour le génie mécanique et 5,0% pour le génie électrique, électronique, ingénierie informationnelle ;
- la hiérarchie est la même pour les sciences sociales, avec l'économie et l'administration des entreprises puis le droit (3,3 % pour chacune) ;
- Idem pour les sciences humaines avec d'abord les langues et la littérature (4,1%), mais suivie par la philosophie et la morale (0,8%).

## Chercheurs ayant déjà le grade de docteur



## Doctorants



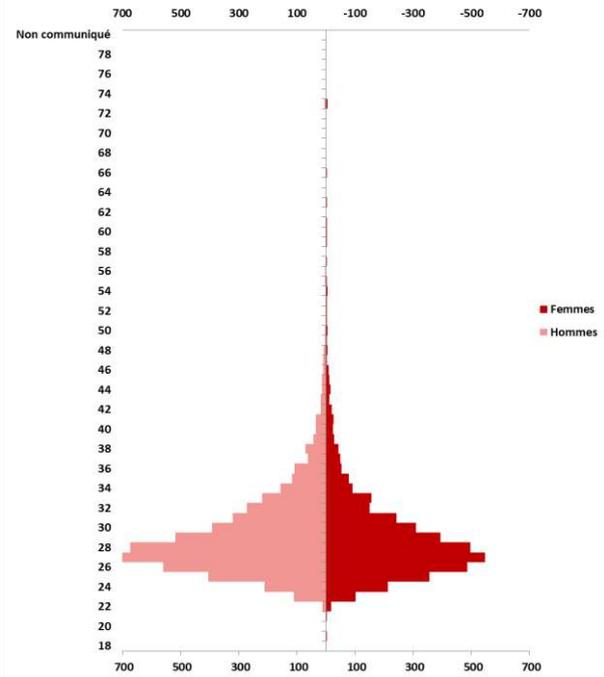
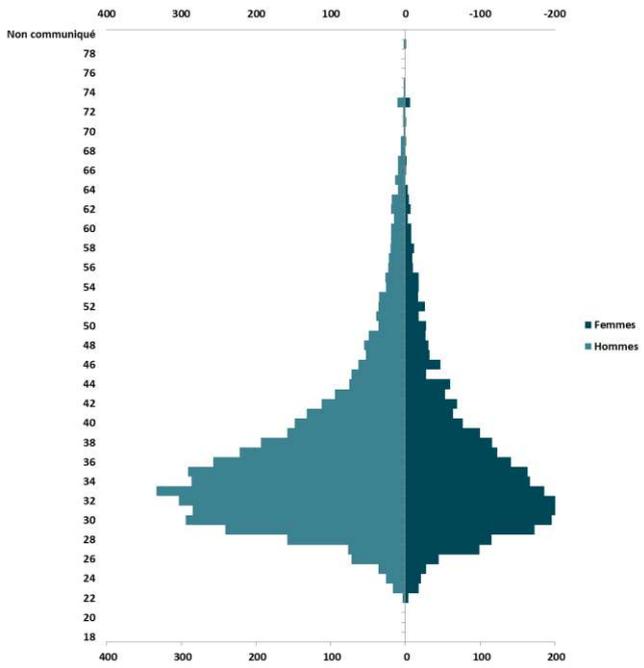
	Domaine scientifique	Chercheur	Doctorant	2023		Evolution 2022-2023
				Effectif	Part	
1.1	Mathématiques	19	27	46	3,1%	-2,9%
1.2	Informatique et science de l'information	49	107	156	10,4%	-2,2%
1.3	Sciences physiques	54	84	138	9,2%	-3,0%
1.4	Sciences chimiques	103	100	203	13,6%	4,5%
1.5	Sciences de la Terre et sciences connexes	40	36	76	5,1%	1,2%
1.6	Sciences biologiques	83	98	181	12,1%	0,6%
1.7	Autres sciences naturelles	5	2	7	0,5%	-0,6%
<b>1</b>	<b>Sc. exactes et naturelles</b>	<b>353</b>	<b>454</b>	<b>807</b>	<b>54,0%</b>	<b>-2,4%</b>
2.1	Génie civil	8	18	26	1,7%	-0,6%
2.2	Génie électrique, électronique, ingénierie	27	48	75	5,0%	-0,8%
2.3	Génie mécanique	27	50	77	5,2%	1,2%
2.4	Génie chimique	9	22	31	2,1%	0,9%
2.5	Génie des matériaux	15	35	50	3,3%	1,0%
2.6	Ingénierie médicale	4	6	10	0,7%	0,2%
2.7	Génie de l'environnement	1	5	6	0,4%	-0,3%
2.8	Biotechnologie environnementale	2	0	2	0,1%	0,0%
2.9	Biotechnologie industrielle	4	4	8	0,5%	0,3%
2.10	Nanotechnologies	5	7	12	0,8%	-0,3%
2.11	Autres domaines techniques et technologiques	11	29	40	2,7%	0,3%
<b>2</b>	<b>Sc. De l'ingé. et techno.</b>	<b>113</b>	<b>224</b>	<b>337</b>	<b>22,6%</b>	<b>1,8%</b>
3.1	Médecine fondamentale	4	6	10	0,7%	0,0%
3.2	Médecine clinique	7	11	18	1,2%	0,5%
3.3	Sciences sanitaires	2	5	7	0,5%	-0,5%
3.4	Biotechnologie médicale	10	15	25	1,7%	0,9%
3.5	Autres sciences médicales	4	4	8	0,5%	-0,5%
<b>3</b>	<b>Sc. médicales et sanitaires</b>	<b>27</b>	<b>41</b>	<b>68</b>	<b>4,6%</b>	<b>0,5%</b>
4.1	Agriculture, sylviculture et pêche	4	7	11	0,7%	0,2%
4.2	Zootecnie et science laitière	0	0	0	0,0%	-0,2%
4.3	Sciences vétérinaires	0	0	0	0,0%	-0,1%
4.4	Biotechnologie agricole	0	4	4	0,3%	0,0%
4.5	Autres sciences agricoles	2	1	3	0,2%	-0,2%
<b>4</b>	<b>Sc. agricoles</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>18</b>	<b>1,2%</b>	<b>-0,2%</b>
5.1	Psychologie	2	9	11	0,7%	-0,1%
5.2	Économie et administration des entreprises	27	23	50	3,3%	-0,7%
5.3	Sciences de l'éducation	9	6	15	1,0%	0,4%
5.4	Sociologie	5	8	13	0,9%	0,1%
5.5	Droit	13	37	50	3,3%	1,5%
5.6	Sciences politiques	3	0	3	0,2%	-0,3%
5.7	Géographie sociale et économique	2	6	8	0,5%	-0,1%
5.8	Médias et communication	3	2	5	0,3%	0,0%
5.9	Autres sciences sociales	4	2	6	0,4%	-0,8%
<b>5</b>	<b>Sc. sociales</b>	<b>68</b>	<b>93</b>	<b>161</b>	<b>10,8%</b>	<b>0,0%</b>
6.1	Histoire et archéologie	2	8	10	0,7%	-0,6%
6.2	Langues et littérature	28	33	61	4,1%	1,4%
6.3	Philosophie, morale et religion	4	8	12	0,8%	0,0%
6.4	Arts (arts, histoire de l'art, arts de la scène)	4	4	8	0,5%	-0,2%
6.5	Autres sciences humaines	4	8	12	0,8%	-0,3%
<b>6</b>	<b>Sc. humaines</b>	<b>42</b>	<b>61</b>	<b>103</b>	<b>6,9%</b>	<b>0,3%</b>
	Non communiqué	0	0	0	0,0%	0,0%
	<b>Total</b>	<b>609</b>	<b>885</b>	<b>1494</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,0%</b>

## 4. Tranches d'âge

Les profils de pyramides des âges par catégorie de public en mobilité sont toujours en poire écrasée (beaucoup de jeunes, peu d'anciens), avec une prédominance des tranches d'âge 27-34 ans pour les chercheurs ayant déjà le grade de docteur et des 24-29 ans pour les doctorants.

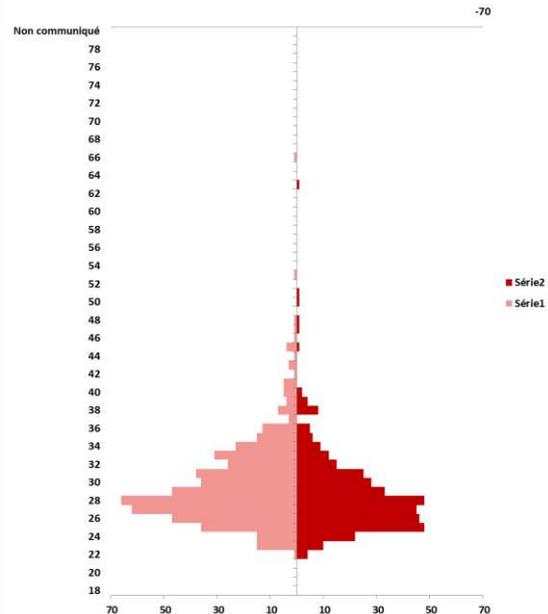
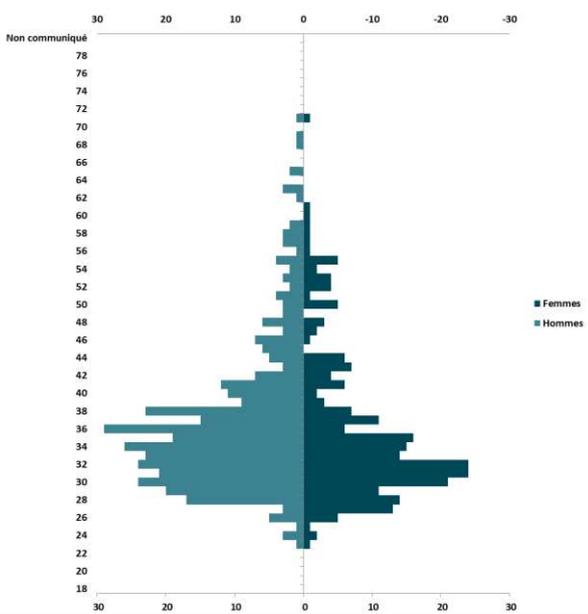
Chercheurs ayant déjà le grade de docteur

Doctorants



### Grand-Est

Ces pyramides des âges restent comparables pour la Région Grand-Est, avec des parts légèrement supérieures pour les mêmes tranches d'âge.

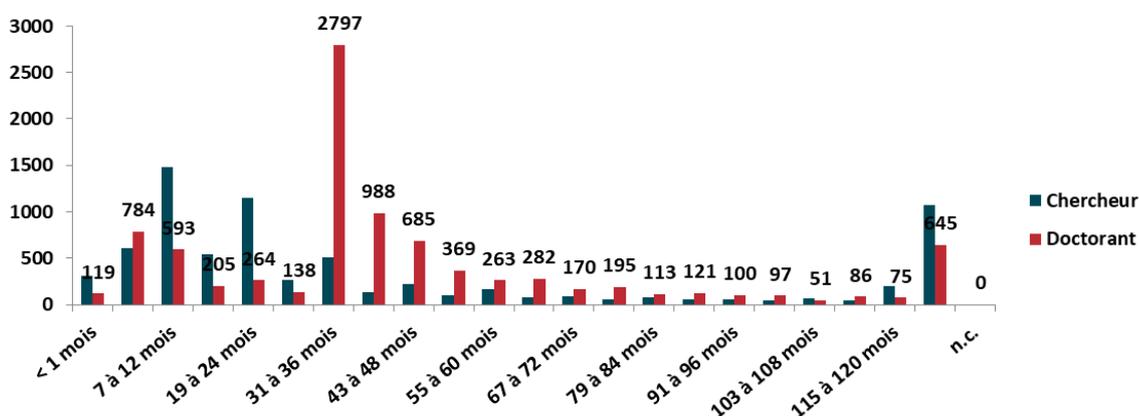


## 5. Durée de séjour

### National

Durée de séjour	Niveaux universitaires		2023		Evolution 2022-2023	
	Chercheur	Doctorant	Effectif	Part (%)		
0 < 1 mois		310	119	429	2,6%	0,3%
1 à 6 mois		613	784	1397	8,5%	-0,9%
7 à 12 mois		1480	593	2073	12,6%	-0,4%
13 à 18 mois		547	205	752	4,6%	-0,2%
19 à 24 mois		1146	264	1410	8,6%	-0,3%
25 à 30 mois		270	138	408	2,5%	-0,4%
31 à 36 mois		507	2797	3304	20,0%	-2,6%
37 à 42 mois		136	988	1124	6,8%	-1,1%
43 à 48 mois		218	685	903	5,5%	-1,5%
49 à 54 mois		101	369	470	2,9%	-0,9%
55 à 60 mois		163	263	426	2,6%	-0,6%
61 à 66 mois		76	282	358	2,2%	-0,5%
67 à 72 mois		94	170	264	1,6%	-0,3%
73 à 78 mois		55	195	250	1,5%	-0,2%
79 à 84 mois		81	113	194	1,2%	-0,1%
85 à 90 mois		59	121	180	1,1%	-0,1%
91 à 96 mois		59	100	159	1,0%	-0,1%
97 à 102 mois		44	97	141	0,9%	-0,1%
103 à 108 mois		68	51	119	0,7%	-0,1%
109 à 114 mois		46	86	132	0,8%	-0,1%
115 à 120 mois		205	75	280	1,7%	-0,1%
> 120 mois		1070	645	1715	10,4%	10,4%
n.c.		0	0	0	0,0%	0,0%
		<b>7348</b>	<b>9140</b>	<b>16488</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,0%</b>

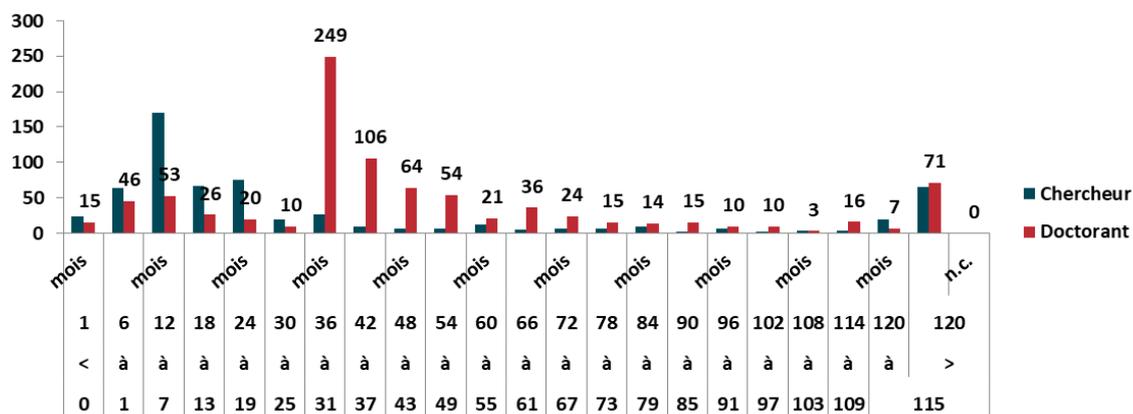
S'agissant des durées de séjour pour les chercheurs, la part de ceux séjournant entre 1 mois et 2,5 ans a progressé de 53,9 à 59,4%, tandis que pour les doctorants la part des séjours de 2,5 à 4 ans est identique.



## Grand-Est

Durée de séjour	Niveaux universitaires		2023		Evolution 2022-2023	
	Chercheur	Doctorant	Effectif	Part (%)		
0 < 1 mois		24	15	39	2,6%	1,7%
1 à 6 mois		64	46	110	7,4%	0,4%
7 à 12 mois		170	53	223	14,9%	4,1%
13 à 18 mois		67	26	93	6,2%	1,2%
19 à 24 mois		76	20	96	6,4%	0,9%
25 à 30 mois		19	10	29	1,9%	-0,3%
31 à 36 mois		27	249	276	18,5%	-2,2%
37 à 42 mois		9	106	115	7,7%	-0,2%
43 à 48 mois		6	64	70	4,7%	-2,0%
49 à 54 mois		6	54	60	4,0%	-0,9%
55 à 60 mois		12	21	33	2,2%	-1,1%
61 à 66 mois		5	36	41	2,7%	-0,4%
67 à 72 mois		7	24	31	2,1%	-0,4%
73 à 78 mois		6	15	21	1,4%	-0,5%
79 à 84 mois		9	14	23	1,5%	0,1%
85 à 90 mois		2	15	17	1,1%	-0,2%
91 à 96 mois		6	10	16	1,1%	0,0%
97 à 102 mois		2	10	12	0,8%	0,0%
103 à 108 mois		4	3	7	0,5%	-0,2%
109 à 114 mois		3	16	19	1,3%	0,1%
115 à 120 mois		19	7	26	1,7%	0,0%
> 120 mois		66	71	137	9,2%	-0,1%
n.c.		0	0	0	0,0%	0,0%
		<b>609</b>	<b>885</b>	<b>1494</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,0%</b>

La situation est la même dans la Région Grand-Est, avec une progression de 58,5 à 69,0% des séjours jusqu'à 30 mois pour les chercheurs, et un résultat identique de 52,0 % pour les doctorants séjournant entre 2,5 et 4 ans.



## 6. Ressources financières

A nouveau, il n'y a guère de changement à signaler en 2023 : au moins 84,5 % des chercheurs ayant déjà le grade de docteur accueillis en 2023 étaient salariés (83,8% en 2022), en France, à l'étranger ou en Europe, cette part étant de 65,8 % pour les doctorants. La part de ceux rémunérés sur libéralités poursuivrait donc sa diminution.

### National

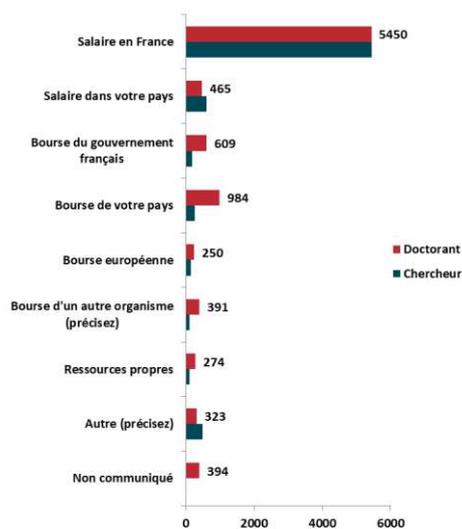
Type	Chercheur	Doctorant	2023		2022-2023
			Effectif	Part (%)	
Non communiqué	0	394	394	2,4%	-2,4%
Autre (précisez)	490	323	813	4,9%	1,7%
Ressources propres	100	274	374	2,3%	-0,1%
Bourse d'un autre organisme (précisez)	115	391	506	3,1%	-0,1%
Bourse européenne	151	250	401	2,4%	0,0%
Bourse de votre pays	260	984	1244	7,5%	-0,4%
Bourse du gouvernement français	176	609	785	4,8%	-0,3%
Salaire dans votre pays	600	465	1065	6,5%	0,4%
Salaire en France	5456	5450	10906	66,1%	1,3%
<b>Total</b>	<b>7348</b>	<b>9140</b>	<b>16488</b>	<b>100,0%</b>	

La tendance semble la même dans la Région Grand-Est, avec des pourcentages de salariés respectivement de 78,5 et 70,6%, en progression respectivement de 1,4 % et 2,8 %.

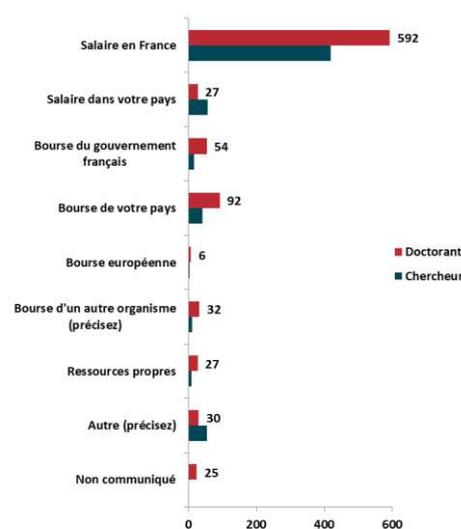
### Grand-Est

Type	Chercheur	Doctorant	2023		Evolution 2022-2023
			Effectif	Part	
Non communiqué	0	25	25	1,7%	-0,6%
Autre (précisez)	55	30	85	5,7%	1,3%
Ressources propres	8	27	35	2,3%	-0,8%
Bourse d'un autre organisme (précisez)	10	32	42	2,8%	-0,3%
Bourse européenne	3	6	9	0,6%	-0,2%
Bourse de votre pays	41	92	133	8,9%	-0,9%
Bourse du gouvernement français	17	54	71	4,8%	-1,5%
Salaire dans votre pays	57	27	84	5,6%	0,5%
Salaire en France	418	592	1010	67,6%	2,4%
<b>Total</b>	<b>609</b>	<b>885</b>	<b>1494</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,0%</b>

#### National



#### Grand-Est

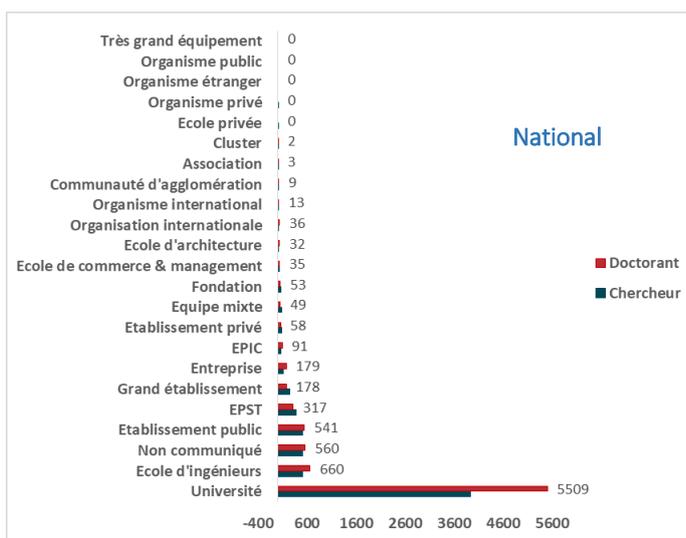


## 7. Etablissements d'accueil

Près de 60 % des chercheurs ayant déjà le grade de docteur et plus des deux tiers des doctorants sont accueillis par une université, des parts en progression de 15 à 20% par rapport à 2022 ; plus de 80% en y ajoutant les organismes publics, les EPST et les écoles d'ingénieurs.

### National

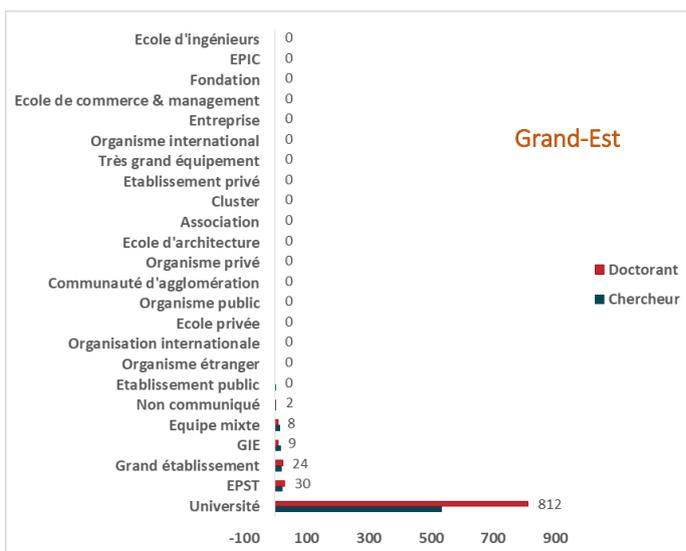
Type	Chercheur	Doctorant	Effectif
Université	3928	5509	9437
Ecole d'ingénieurs	515	660	1175
Non communiqué	500	560	1060
Etablissement public	511	541	1052
EPST	384	317	701
Grand établissement	238	178	416
Entreprise	110	179	289
EPIC	62	91	153
Etablissement privé	80	58	138
Equipe mixte	86	49	135
Fondation	62	53	115
Ecole de commerce & management	31	35	66
Ecole d'architecture	21	32	53
Organisation internationale	6	36	42
Organisme international	10	13	23
Communauté d'agglomération	11	9	20
Association	2	3	5
Cluster	3	2	5
Ecole privée	3	0	3
Organisme privé	1	0	1
Organisme étranger	0	0	0
Organisme public	0	0	0
Très grand équipement	0	0	0
<b>Total</b>	<b>6564</b>	<b>8325</b>	<b>14889</b>



La part des universités est bien supérieure pour la Région Grand-Est, avec respectivement 87,5% et 91,8% (en progression de 2 à 6% depuis 2002), et 91,1% et 95,1% en y ajoutant les EPST (en légère progression depuis 2022) : établissements publics et écoles d'ingénieur ne sont pas encore distingués.

### Grand-Est

Type	Chercheur	Doctorant	Effectif
Université	533	812	1345
EPST	22	30	52
Grand établissement	20	24	44
GIE	17	9	26
Equipe mixte	15	8	23
Non communiqué	1	2	3
Etablissement public	1	0	1
Organisme étranger	0	0	0
Organisation internationale	0	0	0
Ecole privée	0	0	0
Organisme public	0	0	0
Communauté d'agglomération	0	0	0
Organisme privé	0	0	0
Ecole d'architecture	0	0	0
Association	0	0	0
Cluster	0	0	0
Etablissement privé	0	0	0
Très grand équipement	0	0	0
Organisme international	0	0	0
Entreprise	0	0	0
Ecole de commerce & management	0	0	0
Fondation	0	0	0
EPIC	0	0	0
Ecole d'ingénieurs	0	0	0
<b>Total</b>	<b>609</b>	<b>885</b>	<b>1494</b>



## 8. Régions d'accueil

En ce qui concerne les régions d'accueil, il convient de rappeler que ces données correspondent à l'inscription volontaire des chercheurs dans le système ALFRED® et qu'elles ne sont qu'un reflet de l'attractivité académique des territoires. Les ordres de grandeur sont toutefois respectés, avec notamment l'Ile-de-France très nettement en tête devant les autres régions (36,7 %), suivie de la Région Auvergne Rhône-Alpes avec un effectif trois fois inférieur (11,6 %) en légère baisse.

Revenue du 4<sup>ème</sup> rang au 3<sup>ème</sup> rang en 2022, la Région Grand-Est s'y maintient en 2023 avec 9,1 % de l'effectif national.

### Classement National

Rang 2023	Rang 2022	Progression	Nouvelles régions	Part	2022-2023
1	1	▲	Ile-de-France	36,7%	0,1%
2	2	▼	Auvergne-Rhône-Alpes	11,6%	-0,9%
3	3	▲	Grand-Est	9,1%	0,3%
4	4	▼	Bretagne	8,0%	-0,2%
5	5	▼	Nouvelle-Aquitaine	7,6%	-0,5%
6	6	▬	Pays-de-la-Loire	7,3%	0,0%
7	8	▲	PACA	6,3%	1,4%
8	7	▼	Occitanie	6,1%	-0,4%
9	9	▲	Hauts-de-France	2,6%	0,2%
10	10	▼	Bourgogne-Franche-Comté	1,8%	-0,2%
11	11	▲	Normandie	1,6%	0,2%
12	12	▬	Centre-Val-de-Loire	1,2%	0,0%
13	13	▬	Corse	0,0%	0,0%
<b>Total</b>				<b>100,0%</b>	<b>0,0%</b>

Dans le détail on voit les parts importantes des périmètres Paris-Sud et Paris-Centre pour l'Ile-de-France (respectivement 56,5 et 25,0 %), et des métropoles lyonnaise et grenobloise pour la Région Auvergne Rhône-Alpes (66,9 et 24,2 %).

En Région Grand-Est, les centres EURAXESS des universités de Lorraine et de Strasbourg ont accompagné respectivement 51,2 et 39,4% de la part régionale des chercheurs internationaux.

### Classement National

Chercheur	Doctorant	Anciennes régions	2023		Evolution		
			Effectif	Nouvelles régions	Part	2022-2023 (%)	
9	25	Auvergne	34				
811	1065	Rhône-Alpes	1876	Auvergne-Rhône-Alpes	1910	11,58%	-0,91%
111	110	Bourgogne	221				
24	60	Franche-Comté	84	Bourgogne-Franche-Comté	305	1,85%	-0,21%
540	785	Bretagne	1325	Bretagne	1325	8,04%	-0,16%
106	91	Centre	197	Centre-Val-de-Loire	197	1,19%	-0,05%
302	286	Alsace	588				
55	86	Ardenne	141				
252	513	Lorraine	765	Grand-Est	1494	9,06%	0,31%
145	259	Calais	404				
12	12	Picardie	24	Hauts-de-France	428	2,60%	0,24%
2784	3271	Ile-de-France	6055	Ile-de-France	6055	36,72%	0,08%
102	100	Basse-Normandie	202				
28	41	Haute-Normandie	69	Normandie	271	1,64%	0,23%
509	588	Aquitaine	1097				
2	2	Limousin	4				
41	107	Poitou-Charentes	148	Nouvelle-Aquitaine	1249	7,58%	-0,54%
484	493	Roussillon	977				
12	18	Midi-Pyrénées	30	Occitanie	1007	6,11%	-0,42%
538	670	Pays-de-la-Loire	1208	Pays-de-la-Loire	1208	7,33%	-0,01%
479	558	Côte d'Azur	1037	PACA	1037	6,29%	1,43%
2	0	Corse	2	Corse	2	0,01%	0,01%
<b>7348</b>	<b>9140</b>		<b>16488</b>		<b>16488</b>	<b>100,00%</b>	<b>0,00%</b>

## Classement Grand-Est (par département)

Département		Chercheur	Docteurant	Effectif total	Anciennes régions	2023		Evolution 2022-2023
						Effectif	Part	
67	Rhin (Bas)	302	283	585				
68	Rhin (Haut)	0	3	3	Alsace	588	39,4%	1,5%
08	Ardennes	2	1	3				
10	Aube	5	3	8				
51	Marne	48	82	130				
52	Marne (Haute)	0	0	0	Champagne-Ardenne	141	9,4%	0,4%
54	Meurthe et Moselle	168	343	511				
55	Meuse	0	0	0				
57	Moselle	82	161	243				
88	Vosges	2	9	11	Lorraine	765	51,2%	-1,8%
	<b>Total</b>	<b>609</b>	<b>885</b>	<b>1494</b>		<b>1494</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,0%</b>

## 9. Situations familiales

La grande majorité des chercheurs en mobilité accompagnés par le réseau EURAXESS français en 2023 était sans enfant : 77,9% pour les chercheurs ayant déjà le grade de docteur et 94,8 % pour les doctorants. Les chercheurs venus accompagnés (respectivement 17,7% et 3,9%) ont pu bénéficier d'un accompagnement pour les conjoints.

### National

Situation	Niveaux universitaires		2023		Evolution 2022-2023
	Chercheur	Docteurant	Effectif	Part (%)	
Couple avec enfant	1133	283	1416	8,6%	0,0%
Couple sans enfant	1346	861	2207	13,4%	-0,4%
Seul avec enfant	168	78	246	1,5%	0,1%
Seul sans enfant	4383	7802	12185	73,9%	-2,4%
NC	318	116	434	2,6%	2,6%
<b>Total</b>	<b>7348</b>	<b>9140</b>	<b>16488</b>		
<b>Part (%)</b>	<b>44,6%</b>	<b>55,4%</b>		<b>100,0%</b>	<b>0,0%</b>

Les proportions sont comparables dans la Région Grand-Est.

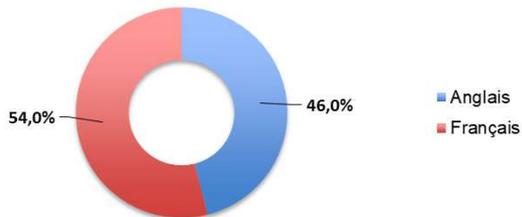
### Grand-Est

Situation	Niveaux universitaires		2023		Evolution 2022-2023
	Chercheur	Docteurant	Effectif	Part (%)	
Couple avec enfant	87	20	107	7,2%	-0,2%
Couple sans enfant	85	57	142	9,5%	-0,5%
Seul avec enfant	13	4	17	1,1%	0,2%
Seul sans enfant	332	763	1095	73,3%	-1,4%
NC	92	41	133	8,9%	2,0%
<b>Total</b>	<b>609</b>	<b>885</b>	<b>1494</b>		
<b>Part (%)</b>	<b>40,8%</b>	<b>59,2%</b>		<b>100,0%</b>	<b>0,0%</b>

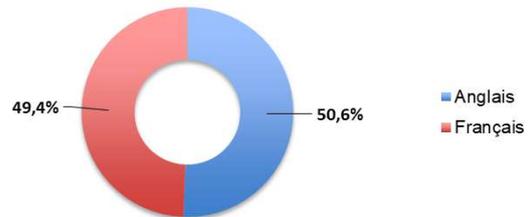
## 10. Langues de communication

Pour la langue de communication, 54% des chercheurs ayant déjà le grade de docteur pratique le français, 49,4% pour les doctorants.

Chercheurs / national

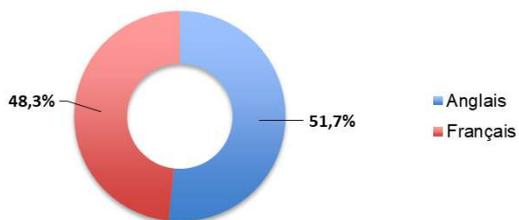


Doctorants / national

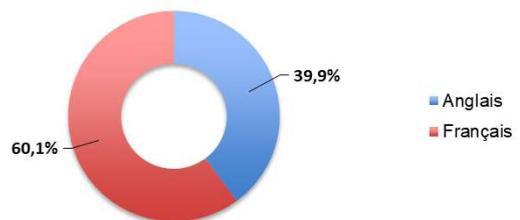


Pour la Région Grand-Est, il y a davantage d'anglophones dans le cas des chercheurs et de francophones dans celui des doctorants.

Chercheurs / Grand-Est



Doctorants Grand-Est

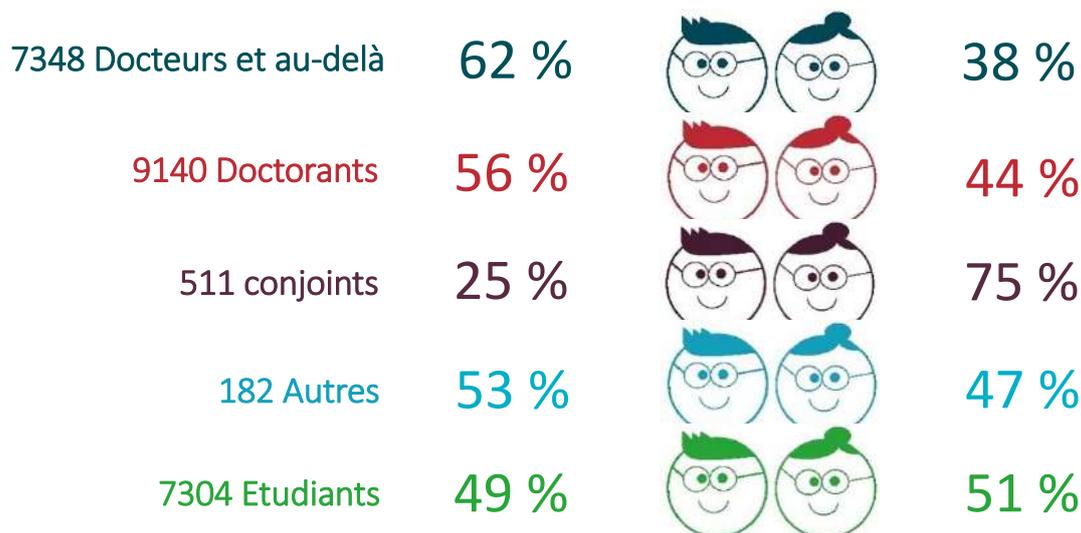


## 11. Répartition par genre

Les doctorants restent en nombre le premier public académique en mobilité accompagné par les Centres EURAXESS français, quoique en diminution par rapport à 2022 (55,9 au lieu de 58,1%).

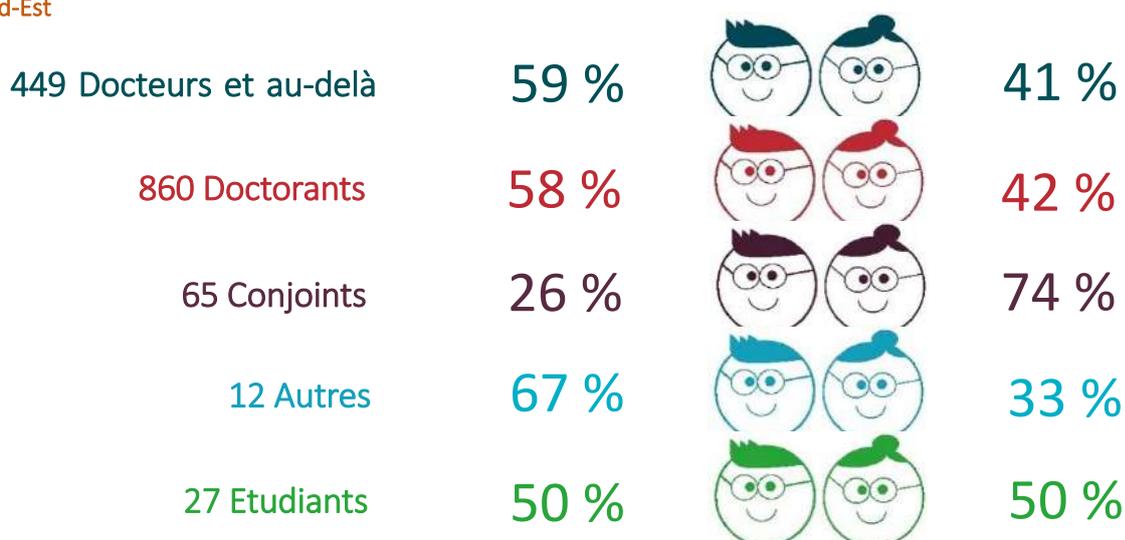
Pour rappel, les étudiants sont ceux suivis par la Cité internationale universitaire de Paris qui abrite la Fondation Kastler, hormis ceux du niveau master 2 que les autres Centres EURAXESS accompagnent aussi.

### National



La répartition par genre est comparable dans la Région Grand-Est. Les parts respectives des chercheurs ayant déjà le grade de docteur et des doctorants ne sont évaluées que depuis 2021 mais semblent confirmer la tendance nationale à la baisse de la part des doctorants, quoique seulement depuis 2023 (de 67% en 2022 à 59%).

### Grand-Est



## B. Données sur l'accompagnement d'EURAXESS

La plupart des Centres EURAXESS utilise le logiciel ALFRED® pour faciliter l'accompagnement de leurs chercheurs en mobilité, et plus de la moitié exploite les outils statistiques mis à leur disposition, détaillés ci-dessous.

### 1. Nature des services fournis aux chercheurs

Les données 2023 confirment un retour à la normale après la crise sanitaire, avec des résultats comparables à 2022. Les services liés à « l'intégration » sont en nette progression, surtout concernant la vie quotidienne (+51,8%), ceux liés à l'accompagnement de la carrière augmentent davantage mais ces services sont encore en cours de développement sur le terrain.

#### National

Catégories	Chercheur 2023	Chercheur 2022-2023 en %	Doctorant 2023	Doctorant 2022-2023 en %	Conjoint 2023	Conjoint 2022-2023 en %	Total 2023	2022-2023 en %
<b>Aide Administrative</b>	12 794	+21,6%	13079	+2,2%	468	+19,1%	33 065	+1,2%
Entrée/Séjour	6 717	+23,6%	7847	+3,6%	278	+19,8%	18441	-0,9%
Droit du travail	1 179	-10,5%	1693	-17,6%	14	-6,7%	3696	-25,7%
Santé et assurances	2 381	+33,4%	1753	+13,9%	147	+23,5%	5188	+17,3%
Divers	2 517	+26,9%	1786	+9,4%	29	+7,4%	5740	+22,9%
<b>Carrière</b>	13	+160,0%	19	+850,0%	1	+100,0%	38	+442,9%
Analyse de carrière	4	+300,0%	4		0		8	+700,0%
Auto-évaluation	3		1		0		5	
Recherche d'emploi	4	0,0%	14	+600,0%	1	+100,0%	23	+283,3%
Dual Careers	2		0		0		2	
<b>Intégration</b>	1 591	+47,6%	1405	+13,2%	136	+47,8%	4055	+16,4%
Intégration professionnelle et	45	-22,4%	127	+1,6%	10	+11,1%	327	-6,6%
Intégration vie quotidienne	1 546	+51,6%	1278	+14,5%	126	+51,8%	3728	+19,0%
<b>Logement</b>	4 170	+9,0%	3736	-3,7%	8	+100,0%	10753	-2,4%
<b>Spécifiques CSE</b>	845	-5,4%	958	-9,5%	42	-51,2%	2131	+2,6%
<b>Total</b>	33811		33700		1260		87200	

#### Grand-Est

Pour la Région Grand-Est, la présentation Centre par Centre Euraxess qui suit détaille l'accompagnement sur mesure offert à Strasbourg, Nancy, Metz et Reims, révélant le précieux travail effectué en proximité au service des chercheurs internationaux.

L'Université de Mulhouse qui a rejoint le réseau Euraxess français courant 2023 aura bientôt accès au logiciel ALFRED® et ces indicateurs.

#### Centre Euraxess Strasbourg

Catégories	Chercheur	Doctorant	Étudiant	Conjoint	Autre	Total
<b>Aide Administrative</b>	421	276	0	30	1	728
Entrée/Séjour	226	135	0	14	1	376
Droit du travail	19	37	0	0	0	56
Santé et assurances	96	58	0	14	0	168
Divers	80	46	0	2	0	128
<b>Carrière</b>	1	2	0	0	0	3
<b>Intégration</b>	15	15	0	0	0	30
Intégration professionnelle et universitaire	2	2	0	0	0	4
Intégration vie quotidienne	13	13	0	0	0	26
<b>Logement</b>	19	22	0	1	0	42
<b>Spécifiques CSE</b>	106	59	1	15	0	181
<b>Total</b>	998	665	1	76	2	1742

## Centre Euraxess Nancy

Catégories	Chercheur	Doctorant	Étudiant	Conjoint	Autre	Total
<b>Aide Administrative</b>	<b>225</b>	<b>367</b>	<b>0</b>	<b>44</b>	<b>0</b>	<b>636</b>
Entrée/Séjour	138	227	0	39	0	404
Droit du travail	59	102	0	3	0	164
Santé et assurances	9	11	0	1	0	21
Divers	19	27	0	1	0	47
<b>Carrière</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>
<b>Intégration</b>	<b>9</b>	<b>20</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>31</b>
Intégration professionnelle et universitaire	5	17	0	1	0	23
Intégration vie quotidienne	4	3	0	1	0	8
<b>Logement</b>	<b>18</b>	<b>23</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>41</b>
<b>Spécifiques CSE</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
<b>Total</b>	<b>489</b>	<b>801</b>	<b>0</b>	<b>92</b>	<b>0</b>	<b>1382</b>

## Centre Euraxess Metz

Catégories	Chercheur	Doctorant	Étudiant	Conjoint	Autre	Total
<b>Aide Administrative</b>	<b>296</b>	<b>301</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>603</b>
Entrée/Séjour	80	81	0	1	0	162
Droit du travail	49	68	0	0	0	117
Santé et assurances	104	91	0	4	0	199
Divers	63	61	0	1	0	125
<b>Carrière</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<b>Intégration</b>	<b>53</b>	<b>45</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>99</b>
Intégration professionnelle et universitaire	1	5	0	0	0	6
Intégration vie quotidienne	52	40	0	1	0	93
<b>Logement</b>	<b>93</b>	<b>87</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>181</b>
<b>Spécifiques CSE</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
<b>Total</b>	<b>792</b>	<b>782</b>	<b>0</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>1589</b>

## Centre Euraxess Reims

Catégories	Chercheur	Doctorant	Étudiant	Conjoint	Autre	Total
<b>Aide Administrative</b>	<b>216</b>	<b>316</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>532</b>
Entrée/Séjour	108	213	0	0	0	321
Droit du travail	56	68	0	0	0	124
Santé et assurances	30	18	0	0	0	48
Divers	22	17	0	0	0	39
<b>Carrière</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>
<b>Intégration</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>
Intégration professionnelle et universitaire	0	1	0	0	0	1
Intégration vie quotidienne	9	0	0	0	0	9
<b>Logement</b>	<b>45</b>	<b>27</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>72</b>
<b>Spécifiques CSE</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7</b>
<b>Total</b>	<b>498</b>	<b>670</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1168</b>

## 2. Types de services fournis aux chercheurs

Pour les types de services fournis, la progression observée l'an passé se poursuit en 2023 concernant l'intervention et l'information, pendant que l'orientation vers le bon interlocuteur marque le pas.

### National

Types de service	Chercheur	2022-2023	Doctorant	2022-2023	Conjoint	2022-2023	Total	2022-2023
Dépôt de dossier administratif	760	+4,3%	745	-3,50%	86	-0,14	1614	-0,2%
Information/conseil	10507	+12,8%	10 498	-0,40%	303	+5,21%	29337	-5,7%
Intervention/suivi	7933	+21,4%	7 745	+5,75%	265	+45,60%	18595	+17,2%
Orientation vers le bon interlocuteur	213	-53,1%	209	-50,24%	1	-90,91%	496	-43,4%
<b>Total</b>	<b>19413</b>		<b>19197</b>		<b>655</b>			

La progression est similaire dans le Grand-Est.

### Grand-Est

Types de service	Chercheur	2022-2023	Doctorant	2022-2023	Conjoint	2022-2023	Total	2022-2023
Dépôt de dossier administratif	92	-0,9%	105	-2,6%	18	-10,9%	215	-2,3%
Information/conseil	878	+11,5%	928	+10,8%	51	+0,1%	1857	+10,4%
Intervention/suivi	508	-10,2%	489	-5,9%	77	+16,5%	1075	-36,0%
Orientation vers le bon interlocuteur	55	-0,4%	55	-4,2%	0	-5,8%	110	-1,8%
<b>Total</b>	<b>1533</b>		<b>1577</b>		<b>146</b>		<b>3257</b>	

### 3. Interlocuteurs des Centres EURAXESS

En ce qui concerne les interlocuteurs des Centres EURAXESS les résultats sont très proches de ceux de l'année passée, confirmant le retour à la normale suite à la crise sanitaire.

#### National

Interlocuteurs de consultation	Chercheur	2022-2023	Doctorant	2022-2023	Conjoint	2022-2023	Total	2022-2023
Administration	405	+2,5%	568	+3,4%	22	+4,2%	1169	+2,7%
Famille/amis	113	+0,2%	64	-0,1%	95	-2,1%	298	+0,1%
Institution/Établissement	1513	-2,2%	1499	-3,1%	50	+2,3%	3143	-1,6%
Lui-même/Elle-même	12887	-0,6%	12576	-0,2%	358	-2,9%	34666	-1,3%
Propriétaires/Partenaires	94	+0,1%	82	+0,1%	1	-1,6%	177	+0,1%
<b>Total</b>	<b>15012</b>		<b>14789</b>		<b>526</b>		<b>39453</b>	

#### Grand-Est

Interlocuteurs de consultation	Chercheur	2022-2023	Doctorant	2022-2023	Conjoint	2022-2023	Total	2022-2023
Administration	50	+5,3%	59	+5,8%	9	+13,2%	118	+5,8%
Famille/amis	6	+4,1%	3	-1,7%	43	-1,7%	52	-2,2%
Institution/Établissement	153	-15,4%	148	-7,0%	2	+1,2%	303	-5,1%
Lui-même/Elle-même	656	-70,8%	669	+3,4%	13	-14,2%	1338	+0,2%
Propriétaires/Partenaires	38	+4,3%	27	-0,5%	1	+1,5%	66	+1,2%
<b>Total</b>	<b>903</b>		<b>906</b>		<b>68</b>		<b>1877</b>	

### 4. Modes de consultation

La visio et les autres modes de consultation progressent encore en 2023, l'e-mail dans une moindre mesure pour les chercheurs et même en recul pour les doctorants.

#### National

Modes de consultation	Chercheur	2022-2023	Doctorant	2022-2023	Conjoint	2022-2023	Total	2022-2023
Accueil physique	2000	+26,2%	2 095	+20,7%	118	+55,2%	6345	+13,0%
Email	12242	+9,5%	11 762	-2,4%	372	+3,6%	31116	-3,2%
Téléphone	604	+37,1%	699	+22,0%	36	+260,0%	1390	+33,1%
Visio	166	+36,7%	233	+38,7%	0	-100,0%	602	+4,0%
<b>Total</b>	<b>15012</b>		<b>14789</b>		<b>526</b>			

La progression est moindre dans le Grand-Est, avec l'e-mail en recul tant pour les chercheurs que pour les doctorants.

#### Grand-Est

Modes de consultation	Chercheur	2022-2023	Doctorant	2022-2023	Conjoint	2022-2023	Total	2022-2023
Accueil physique	114	+5,5%	111	+3,3%	9	+2,7%	234	+4,1%
Email	734	-5,9%	700	-6,3%	59	+2,6%	1493	-5,4%
Téléphone	30	+0,3%	35	+0,4%	0	-3,5%	65	+0,2%
Visio	25	+0,1%	60	+2,6%	0	-1,8%	85	+1,1%
<b>Total</b>	<b>903</b>		<b>906</b>		<b>68</b>		<b>1877</b>	

## 5. Consultations et services par Centre

Le tableau ci-dessous n'est qu'un aperçu de l'engagement des Centres EURAXESS selon leur périmètre géographique.

Les consultations et services fournis aux chercheurs internationaux sont en progression, respectivement de 7,6 et 9,0%. Les données 2023 montrent aussi les aléas du réseau EURAXESS, qui atteindra une cinquantaine de membres en 2024 avec :

- la fermeture de l'espace ULYS à Lyon, partiellement repris par l'Université ;
- la création de nouveaux Centres par les universités de Mulhouse, Arras, Savoie Mont Blanc et Valenciennes ;
- les formations à l'utilisation du logiciel ALFRED® pour l'accompagnement des chercheurs dans leur périmètre (9 en 2023).

### National

Utilisateurs 2023	Effectifs		Consultations		Services	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
acc&ss Paris Centre	3308	4137	5911	6924	8171	8877
acc&ss Paris Est	419	559	1182	1648	1325	2086
acc&ss Paris Nord	277	291	817	1297	1148	1890
Association Chercheurs Etrangers à Nantes	704	156	1646	186	2320	240
Le Mans Université	2	0	3	0	3	0
Espace Ulys	0	484	0	922	0	1018
La Rochelle Université	0	0	0	-	0	0
Science Accueil	5971	5554	14047	10745	14243	11056
Université Clermont Auvergne	0	1	0	2	0	3
Université Côte d'Azur	631	264	3656	2234	4222	2659
Université d'Angers	56	4	136	7	304	11
Université d'Avignon	0	71	0	297	0	462
Université de Bordeaux	973	1043	2387	2273	2837	2535
Université de Bourgogne	177	91	272	192	461	301
Université de Bretagne Occidentale	180	121	496	271	555	286
Université de Bretagne Sud	66	2	212	2	326	2
Université de Caen Normandie	135	61	337	223	590	274
Université de Franche-Comté	34	19	38	39	41	43
Université de Lorraine	263	395	615	985	1068	1369
Université de Lyon	542	269	1179	302	1263	313
Université de Montpellier	293	369	482	529	756	561
Université de Pau et des Pays de l'Adour	72	149	431	742	614	1221
Université de Poitiers	56	17	128	28	200	36
Université de Reims Champagne-Ardenne	95	51	347	100	888	358
Université de Rennes	1079	1370	2928	5630	5717	8413
Université de Savoie Mont Blanc	0	0	0	-	0	0
Université de Strasbourg	406	46	744	55	984	57
Université de Toulouse	0	48	0	64	0	87
Université de Tours	0	1	0	1	0	1
Université Grenoble Alpes	238	371	400	684	434	797
Université Le Havre Normandie	0	22	0	52	0	64
Université Jean Monnet -Saint-Etienne	65	0	172	0	242	0
Université Paris Sciences et Lettres	310	2	632	2	382	4
<b>Total</b>	<b>16352</b>	<b>15968</b>	<b>39198</b>	<b>36436</b>	<b>49094</b>	<b>45024</b>

Grâce aux quatre Centres concernés dans le Grand-Est la progression observée est forte.

### Grand-Est

Utilisateurs	Effectifs	2022-2023	Consultations	2022-2023	Services	2022-2023
Université de Lorraine - Nancy	262	+50,4%	395	+54,7%	626	+67,9%
Université de Lorraine - Metz	137	-28,5%	394	-31,0%	715	-18,2%
Université de Reims Champagne-Ardenne	95	+53,7%	346	+75,4%	887	+69,9%
Université de Strasbourg	406	+23,4%	744	+16,0%	984	+16,1%
<b>Total</b>	<b>1394</b>		<b>3014</b>		<b>5440</b>	

## C. Outils de communication FnAK mis à disposition du réseau EURAXESS français

En créant la Fondation Kastler (FnAK), Guy OURISSON souhaitait que le premier bureau d'accueil des chercheurs étrangers créé à Strasbourg serve de modèle au niveau national, pour travailler en réseau et professionnaliser l'accueil des chercheurs internationaux. De 1996 à 2007, un tour de France des universités et des organismes de recherche avait conduit à créer le réseau français d'accompagnement de la mobilité des chercheurs internationaux (aujourd'hui EURAXESS). Développé à Strasbourg depuis 1994, le logiciel ALFRED® leur est mis à disposition pour l'enregistrement et le suivi des chercheurs de leur périmètre dans une base de données nationale. Divers services sont enfin mis à la disposition du réseau EURAXESS français (veille et conseil juridique, forum de discussion, listes de diffusion, etc.), pour mutualiser les connaissances et partager les bonnes pratiques.

### 1. Site Web

Hébergés sur les serveurs de la CiuP, les outils Web de la FnAK (site Web, logiciel ALFRED®, forum et listes) sont aujourd'hui adaptés aux développements du logiciel ALFRED® et sont à mettre en cohérence avec la stratégie de communication de la Cité internationale. Les statistiques de fréquentation du site Web ne sont plus exploitables aujourd'hui, mais doivent l'être à nouveau.

### 2. Listes de diffusion

Le retour à la normale observé en 2022 suite à la pandémie s'accompagnait d'un moindre recours aux listes de diffusion. Le recul se confirme en 2023, accentué aussi par le départ de la coordinatrice du réseau EURAXESS qui animait le réseau jusqu'à l'été : 653 messages en 2023 ; 930 en 2022.

Pour diverses raisons, certaines listes de diffusion sont en déshérence depuis la pandémie : le système de *ticketing* instauré pour le développement du logiciel ALFRED® a pris le relais du groupe de travail correspondant, dont le rôle était justement d'établir les priorités de développement et de le déboguer ; le groupe de travail « qualité » n'a plus de coordinateur ; idem pour les groupes de travail « portail » et « grands formateurs », les travaux de ce dernier étant désormais assumés par le groupe « formation ».

En réalité, les groupes de travail se font et se défont depuis 2010, au fur et à mesure de la professionnalisation du réseau EURAXESS et des priorités stratégiques de l'association EURAXESS France, de la FnAK ou de la CiuP. C'est ainsi qu'un nouveau groupe de travail s'est créé en 2023, en vue de dématérialiser l'instruction des « Conventions d'Accueil » jusqu'à leur signature par l'ensemble des parties prenantes pour les établissements agréés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, s'agissant des chercheurs internationaux des pays tiers (essentiellement les ressortissants non européens).

Bilan listes	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
CA EURAXESS											264	121	243	231
Centres EURAXESS	159	609	284	251	170	82	79	158	165	110	337	388	231	66
Alfred	6	9	109	12	32	31	34	8	4	0	3	6	0	0
Communication			62	108	172	39	40	3	2	59	97	67	8	90
Logement	2	2	0	3	2	59	39	34	132	66	102	61	157	110
Qualité			51	35	30	32	23	0	2	2	1	5	9	0
Procédures				93	26	22	22	0	2	18	53	16	158	41
Formation								34	108	52	98	21	70	51
Portail									18	56	78	17	5	0
Grands formateurs										6	0	-	-	0
Carrière										68	6	34	29	32
Grand-Est												5	10	3
Groupes de travail												14	10	12
Dématérialisation CA														17
<b>Total</b>	<b>167</b>	<b>620</b>	<b>506</b>	<b>502</b>	<b>432</b>	<b>265</b>	<b>237</b>	<b>237</b>	<b>433</b>	<b>437</b>	<b>1039</b>	<b>755</b>	<b>930</b>	<b>653</b>

### 3. Forum de discussion

Le forum FnAK - EURAXESS France est consultable à tout moment par les inscrits du réseau (autant que d'abonnés à la liste des Centres). Il constitue l'archive vivante des discussions relatives à l'accompagnement du réseau EURAXESS, disponible à tout moment même pour permettre aux nouvelles recrues du réseau de bénéficier de l'expérience des plus expérimentés. Le niveau d'expertise et de professionnalisme du réseau français en fait l'un des plus performants parmi les 42 réseaux européens.

Les fils de discussion les plus actifs sont toujours ceux consacrés aux formalités d'entrée et de séjour en France, à la sécurité sociale et aux différents groupes de travail.

Le forum FnAK - EURAXESS France compte aujourd'hui 139 membres, dont 35 arrivés en 2022, confirmant l'importance de cet outil de communication pour communiquer en temps réel sur les questions d'actualité liées à l'accompagnement des publics académiques en mobilité internationale, notamment les questions réglementaires.

The screenshot displays the forum interface for FnAK - EURAXESS France. The main content area lists various discussion topics, each with a title, a 'Créé par' field, and statistics for 'Réponses' and 'Lectures'. The topics include:

- CPAM de Paris/locale pour les PTC salariés de nationalité ukrainienne ?
- Délais de traitement des demandes de visa en Algérie
- Rassortissants Algériens et Convention de séjour de recherche
- Une attestation de comparabilité de diplôme peut-elle être demandée par une préfecture ?
- Passport talent chercheur et droit au travail pour des artistes chercheurs
- Visa étudiant (avec contrat doctoral) et inscription à Pôle Emploi - pour Solène
- Ouverture de compte bancaire: refus pour les ressortissants russes ou les courts séjours
- Choix d'une complémentaire santé
- Refus de convention d'accueil - Ambassade de France à Tunis | Status du séjour
- Contrat doctoral de droit privé
- Utilisation du RIB d'un tiers et RIB étranger
- Aide : obligations AT/MP et déclarations DSN
- Durée court séjour chercheur algérien - limité à 45 jours
- Visa court séjour "chercheur" (consulat de France au Maroc)
- Demande de titre de séjour - absence de justificatif de domicile
- Convention séjour recherche - version anglaise
- Contrôle du fonctionnaire Sécurité Défense des venues
- pour Solène: possibilité délivrance visa basée sur preuve de dépôt demande titre de séjour européen?
- CPAM rôle de l'employeur citoyen UE
- Durée prolongation titre de séjour Passeport talent Chercheur suite perte d'emploi
- Communication EURAXESS
- Doctorant non-UE en cotutelle, mais souhaitant continuer à résider en Belgique
- Webinaire LOGEMENT du 12 Octobre 2023
- Attestation d'hébergement demandée par nos consulats en Inde et Algérie pour titulaires d'une CA
- Doctorant (sous PTC) souhaitant faire un stage de deux mois en Allemagne
- Arrêté du 28 septembre 2023 - Nouvelles procédures sur l'ANEF
- CSR pour une chercheuse venant avec une bourse "Erasmus+ Visiting Research" ?
- C Garantie Visale : y a-t-il une durée minimale du bail pour en bénéficier ?
- Affiliation en cas de CSR
- Point d'actualité juridique - RH

The sidebar on the left contains 'Liens rapides' and 'Catégories' with various counts. The EURAXESS logo is located at the bottom left of the page.





# LA FONDATION ALFRED KASTLER

Favoriser la mobilité  
des chercheurs  
internationaux vers  
la France



## LA FONDATION ALFRED KASTLER

### ADRESSE

Fondation Alfred Kastler  
Campus CNRS de Cronenbourg  
23 rue du Loess, 67037  
Strasbourg Cedex 2

### CONTACT

access@fnak.fr  
T +33 3 88 10 73 29

## ACCUEILLIR EST UNE FORCE

Plus important lieu d'accueil des étudiants et chercheurs internationaux d'Ile-de-France, La Cité internationale a toujours été pionnière dans l'accueil des étudiants et chercheurs internationaux. Depuis 20 ans, elle développe des services d'accueil sur mesure traitant toutes les questions liées à la mobilité et à l'intégration de ces publics. Avec ses partenaires, elle s'est fixé l'objectif ambitieux de développer une véritable « culture de l'accueil ».

Un autre regard  
sur le monde

Fondation nationale  
reconnue d'utilité publique

17, boulevard Jourdan  
75014 Paris



# FAVORISER L'ACCUEIL DES CHERCHEURS INTERNATIONAUX EN FRANCE

La Fondation Kastler entend contribuer à favoriser la coopération internationale, comme il a fait le prix Nobel de physique 1966.

Son expertise est reconnue au plus haut niveau stratégique, en France et en Europe.

## POUR QUI ?

Tout chercheur en mobilité académique, quelle que soit sa nationalité, sa discipline, le financement de son séjour et son site d'accueil en France. Tout employeur ou hôte, quel que soit son statut.

## POURQUOI ?

Les missions de la FnAK se déclinent en quatre grands axes :

- **Accueillir** : professionnaliser l'accueil national, territorial, des universités et organismes de recherche français.
- **Coopérer** : avec les ministères et les services de l'Etat sur l'évolution de la Loi sur l'immigration.
- **Suivre** : déployer la base de données ALFRED@ (Alumni and Foreign Researchers Directory) partout en France, grâce au réseau EURAXESS.
- **Décider** : accompagner les décideurs politiques et académiques avec l'appui stratégique d'un conseil scientifique, créé en février 2013.

## UN RÉSEAU NATIONAL

La Fondation Kastler a été créée par l'Académie des Sciences en 1993, suite à un rapport aux services du premier ministre sur la situation des chercheurs internationaux en France.

Depuis Strasbourg où elle a son siège, elle a fondé un réseau d'une cinquantaine de centres EURAXESS en France grâce à la Commission européenne, pour le rayonnement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation français.

Le réseau francilien exige un degré supérieur d'expertise et d'organisation. C'est pourquoi, elle est devenue une composante de la Cité internationale qui, depuis 20 ans, a développé une expertise reconnue en matière d'accueil et d'accompagnement de la mobilité internationale. Ensemble, la FnAK et la Cité internationale entendent faciliter la vie des personnes en mobilité académique et cultiver les échanges multiculturels propices à la paix dans le monde.

## UN POSTE D'OBSERVATION

Ce vaste champ d'actions offre à la FnAK un poste d'observation privilégié. Elle constitue un modèle original de coopération en France et à l'international avec l'ensemble des organismes et des personnes spécialisés dans la mobilité scientifique internationale.

Avec le réseau EURAXESS français, elle développe un observatoire de la mobilité, pour répondre aux besoins des chercheurs et de leurs hôtes.

## AVEC LE SOUTIEN DE

Etat et collectivités territoriales du Grand-Est appuient la Fondation Kastler depuis sa création, financièrement et stratégiquement.



Constituée en association EURAXESS France, le réseau français est un partenaire stratégique de la Fondation Kastler.







**FNAK.FR**